

UNE ANNÉE D' ACTIONS 2020



CCI NICE
CÔTE D'AZUR

SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE

Édito	4
Les membres élus	7
Les missions	8
Les commissions	12
Coopérations et projets au service des entreprises et du territoire	17
Des partenariats privés au service du développement économique	21

1 La CCI Nice Côte d'Azur sur le front pendant la pandémie	23
2 La relance	29
3 Une année d'actions	37

Les implantations et les équipements gérés	66
---	----

2020, une année à nulle autre pareille.

Est-il encore utile de rappeler combien cette année 2020 marquera durablement nos mémoires ?

La pandémie qui a déferlé sur la planète a entraîné tant de drames humains et révélé tant de failles dans nos sociétés modernes, montrant combien l'invulnérabilité est une illusion et la santé, un bien si précieux... La Côte d'Azur, terre

de tourisme et d'accueil a dû, a su s'adapter. Confinements, fermetures, limitation du nombre de clients, baisse de la demande... Oui, l'année 2020 a été un défi inédit pour les chefs d'entreprise.

Le coup de frein économique a été terrible, d'autant qu'il intervient après d'autres épisodes ayant impacté le moral des chefs d'entreprises azuréens et les carnets de commandes: attentats de juillet 2016, crise des gilets jaunes en 2018 et 2019. Mais nos entreprises et nos commerces ont su faire preuve de résilience. J'ai aussi envie de le dire : de courage. Car il en fallu, pour tous, mais en particulier pour les professionnels de la fameuse « première ligne », qui ont servi admirablement l'intérêt général. Un courage qui n'a pas manqué non plus dans nos vallées, qui ont dû en plus subir en octobre les ravages d'inondations d'une violence inégalée.

Selon les études menées par notre observatoire économique Sirius, en 2020 près de 46 % des entreprises azuréennes ont connu une baisse ou un arrêt d'activité. Tous nos bassins économiques ont été touchés. Les entreprises les plus impactées sont celles liées à toute la chaîne du tourisme. Les professionnels de la filière hôtels-café-restaurants ont ainsi perdu plus de 50 % de

leur chiffre d'affaires. Les commerçants ont également enregistré un fort repli, surtout dans l'équipement de la personne. Les services ne sont pas mieux lotis avec une baisse moyenne de 25,5 %.

Pour autant, certaines filières ont tiré leur épingle du jeu, voire bénéficié de retombées positives. L'alimentaire - dopé par le report de consommation - affiche ainsi une légère hausse (1,5 %). Des industries telle que la chimie ont également bénéficié d'une croissance de 5,5 %. La métallurgie en revanche a subi une perte de - 18,5% et la filière BTP, après une bonne année 2019, accuse une chute de - 19 %. Enfin, rappelons qu'au 4e trimestre, 69 % des entreprises ont subi une importante baisse de la demande. Mécaniquement, cela se traduit par des difficultés de trésorerie. Mais les dirigeants ne baissent pas les bras. Ils sont 48 % à rester confiants ou très confiants dans la capacité de reprise de leur entreprise. Et ils ont raison.

Face à cette dramatique situation, le réseau national des CCI s'est bien évidemment mobilisé dès les prémices de la crise. C'est souvent dans les périodes critiques que l'on peut se remettre en cause et révéler toute l'utilité des choses. Le Premier Ministre ne s'y est pas trompé, saluant en mars dernier l'engagement des équipes des CCI et leurs actions pendant la crise et pour la relance de l'activité. Car oui, nos CCI ont su pleinement jouer leur rôle, aux côtés des entreprises et des commerces pour les aider à affronter l'inquiétude et l'impact de la crise sanitaire, de la chute des activités et des multiples confinements.



Jean-Pierre SAVARINO
Président de la CCI
Nice Côte d'Azur

Notre CCI s'est elle aussi engagée avec résolution. En apportant une information rapide et fiable aux professionnels, en étant le relais du plan de relance national, mais aussi avec des mesures que l'on pourrait presque qualifier de premier secours : distribution de masques et gels hydro-alcooliques, de bandes de distanciation aux commerçants et entreprises de services, mise en place d'une plateforme permettant d'identifier les professionnels azuréens restant ouverts... Plus des dispositifs concrets et personnalisés comme Soluccio pour déceler de nouvelles opportunités, être plus compétitif, capter des financements... ou encore Coach Commerce, un programme des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Sud pour doper les lieux de vente.

En conclusion, comme beaucoup d'entreprises, notre CCI s'est adaptée.

Certes, elle n'a pas mené son action de façon habituelle. Mais les nombreux témoignages qui nous sont remontés du tissu économique azuréen au cours des derniers mois montrent que cette action a su être très efficace, là où cela était utile aux entreprises et aux commerces. Je crois même qu'elle a probablement gagné à être moins conventionnelle.

CCI Nice Côte d'Azur : 131 chefs d'entreprise de l'économie azurienne

Le bureau



Jean-Pierre SAVARINO
Président



Daniel SFECCI
Vice-Président en charge
de l'Industrie



Michel CHEVILLON
Vice-Président en charge
du Tourisme



Pascal NICOLETTI
Vice-Président en charge
du Territoire/Services



Bernard CHAIX
Vice-Président en charge
du Commerce



Laurent LACHKAR
Vice-Président en charge
de la Formation et de l'Alternance



Karine BRUT
Trésorière



Stéphane GRECH
Trésorier Adjoint



Anne LECHACZYNSKI
Secrétaire



Fabien PAUL
Secrétaire

Les membres élus à la CCI Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean-Pierre SAVARINO

Philippe RENAUDI

Bernard KLEYNHOFF

Michel CHEVILLON

Denis CIPPOLINI

Christophe GAMON

Stéphane GRECH

Jacques KOTLER

Anne LECHACZYNSKI

Laurent LONDEIX

Pascal NICOLETTI

Fabien PAUL

Brigitte SALUSSOLIA

Les élus référents

Médias/Coordination UPE-CCI :
Emmanuel SOURAUD

Ports :
Dominique IVALDI

Les présidents de commission

Finances :
Lionel PICOLET

Commande publique :
Claude BATEL (depuis février 2020)

Prévention des risques et conflits d'intérêts :
Brigitte SALUSSOLIA

Commerce :
Jacques KOTLER

Industrie :
Stéphanie CALVIERA

Tourisme :
Michel CHEVILLON

Aménagement/Urbanisme :
Stéphane GRECH

Mobilité :
Jean-Philippe PEGLION

Énergie/Smart grids :
Fabienne GASTAUD

Numérique :
Cédric MESSINA

Maritime, Nautique et Portuaire :
Thierry VOISIN

International :
Christophe GAMON

Immobilier :
Jean-Marie EBEL

Au 31.12.2020

57
Membres
élus

25
Membres
associés

44
Conseillers
techniques

5
Membres
honoraires

L'ensemble de la composition de l'assemblée de la CCI Nice Côte d'Azur est disponible en ligne :
<https://www.cote-azur.cci.fr/membres-assemblee-cci-territoriale/>

La CCI Nice Côte d'Azur, au cœur du développement économique du territoire

Une structure au service du territoire azuréen et de l'intérêt général

La CCI Nice Côte d'Azur est une CCI territoriale et métropolitaine : elle développe son action sur un territoire comprenant à la fois le département des Alpes-Maritimes et la Métropole Nice Côte d'Azur. Elle fait partie de la CCI régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'un réseau national : CCI France.

Comme toutes les CCI en France, son statut s'organise autour d'une triple compétence :

- En tant qu'établissement public de l'État, il agit sous l'autorité du Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance.
- C'est aussi une institution démocratique représentative, car elle est administrée par une assemblée de chefs d'entreprise. Élus, ses membres représentent l'ensemble des chefs d'entreprise du département. L'assemblée désigne en son sein son bureau exécutif et son président. À ce titre, elle est force de proposition sur tous les grands dossiers et projets du 06, assure une mission de porte-voix des entreprises auprès des pouvoirs publics et siège dans plus de 400 organismes relevant de la vie des entreprises et du développement

économique. La CCI possède également des membres élus au sein de l'assemblée régionale des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- C'est également une entreprise de services fournissant une offre étendue aux 80 976 entreprises du département*, assurant par exemple un rôle d'observation et d'information ou encore de promotion du tissu économique azuréen, ainsi qu'un acteur de premier plan en matière de formation professionnelle et d'apprentissage ou encore de gestion de grands équipements structurants.

Sous l'autorité de l'assemblée et du bureau, la CCI dispose de 370 collaborateurs (hors filiales) : des équipes d'experts spécialisés dans les différents domaines d'activité. Leur mission s'exerce autour de quatre valeurs : l'audace, l'esprit d'équipe, le service de l'intérêt général et l'exemplarité.

*Inscrites aux Registre du Commerce et des Sociétés du département



Apporter des services aux entreprises et aux territoires pour renforcer leur développement

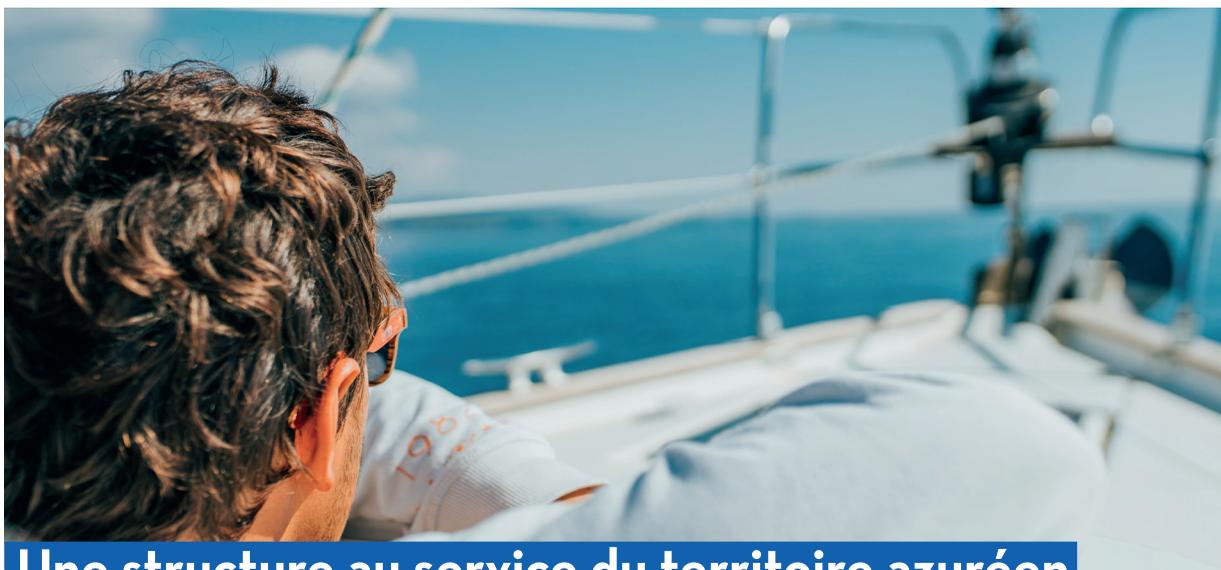
La CCI Nice Côte d'Azur joue un rôle de premier plan dans l'animation et le renforcement du tissu économique azuréen.

Positionnée comme le seul opérateur départemental à raisonner de manière « globale » pour favoriser le développement des entreprises et de l'économie des Alpes-Maritimes, la CCI Nice Côte d'Azur agit sur plusieurs leviers :

- L'animation du tissu économique, en créant des rencontres, des événements et en favorisant la mise en réseau des professionnels.
- La sensibilisation, l'information et l'accompagnement des entreprises comme des acteurs publics du territoire azuréen, notamment pour les aider à être compétitifs face aux grandes évolutions économiques et conjoncturelles. Ainsi, anticipant leurs besoins, elle apporte son expertise aux grandes filières et projets sectoriels portant l'essor du tissu économique : commerce, industrie, services, tourisme, immobilier, numérique, nautisme, silver économie.... Chaque année, la CCI accompagne ainsi près de 3 800 entreprises, commerces, 80 fédérations et associations commerciales et plusieurs groupements professionnels.
- La CCI assure également une mission d'observation et d'analyse économique du territoire azuréen au travers de

l'Observatoire Économique Sirius-CCI, mais aussi d'outils spécifiques tels que l'Observatoire Immobilier d'Habitat, l'Observatoire des Zones et Espaces d'Activités et l'Observatoire portuaire. Elle met par ailleurs en œuvre de nombreux e-services, permettant un accès simplifié et permanent aux entreprises, notamment en matière d'intelligence et d'information économique.

- Le rôle de la CCI est aussi d'agir pour créer les conditions favorables au développement économique et à l'accroissement de la compétitivité des entreprises. C'est notamment le cas en matière de logement et d'accès à l'emploi pour les actifs, d'urbanisme commercial, d'infrastructures de transports, de création de zones d'activités, de projets liés à la maîtrise des ressources énergétiques et d'élimination des déchets d'activité industrielle. Enfin, elle contribue à l'attractivité de la Côte d'Azur comme destination touristique ou encore à l'implantation de nouvelles entreprises, en étant cofondateur de l'agence d'attractivité et de promotion économique Team Côte d'Azur.
- À noter également que la CCI est un acteur performant pour la recherche de financements publics et privés pouvant soutenir les projets azuréens, notamment les programmes de financement européens.



Une structure au service du territoire azuréen et de l'intérêt général

En mettant toute son expertise en action pour servir l'intérêt général, la CCI est un gestionnaire performant de plusieurs grands équipements essentiels à la compétitivité des Alpes-Maritimes.

- La CCI assure la concession-gestion de cinq grands ports départementaux: Cannes, Golfe-Juan, Antibes-Gallice, Antibes-Vauban et Nice. L'ensemble représente un ensemble de 4 400 anneaux pour la seule plaisance-yachting et plus de 680 000 passagers croisière chaque année. Une gestion qui vise à faire reconnaître les secteurs maritimes, nautique et portuaire comme un champ essentiel de l'économie et du tourisme de la région et à conforter son modèle de gestion portuaire, d'aménagement de son territoire et de son attractivité. Ceci, en inscrivant ses activités dans le cadre du développement durable : innovation technologique, régulation des trafics, dialogue avec les parties prenantes, services clients, maîtrise des impacts environnementaux. En outre, les ports participent au dynamisme des grandes filières économiques azuréennes. Par exemple, dans le cadre du projet de technopole du yachting, le port Vauban est devenu la façade maritime et le terrain d'expérimentation de l'innovation made in Sophia Antipolis.
- Elle est également à l'origine de la construction du PAL (Parc d'Activités Logistiques) dont elle est propriétaire de la moitié des bâtiments, qu'elle loue comme lieu de stockage à proximité des infrastructures routières à de nombreuses entreprises spécialisées de ce secteur.
- À travers sa participation de 25% au capital de la société aéroportuaire des aéroports de la Côte d'Azur, la CCI est également présente dans la gestion des aéroports de Nice et Cannes Mandelieu, dont elle a été l'opérateur historique pendant plus de cinquante ans. Moteur essentiel de l'économie du département, l'aéroport Nice Côte d'Azur permet à ses entreprises de se projeter sur autant de marchés étrangers, mais aussi d'accueillir 13,8 millions de passagers par an, dont 130 000 congressistes. Un outil majeur pour la destination et l'industrie touristique azurienne générant 10 milliards de chiffre d'affaires et 75 000 emplois directs.
- Elle est par ailleurs actionnaire de la société des autoroutes ESCOTA (Autoroutes Esterel-Côte d'Azur), qui est aujourd'hui une société de Vinci Autoroutes. Fondée en 1956, c'est la plus ancienne des sociétés françaises d'autoroutes. Elle gère actuellement 459 kilomètres d'équipements, dont l'A8 d'Aix-en-Provence à Menton.

Former les salariés dont les entreprises ont besoin pour leur compétitivité

Par son rôle dans la formation professionnelle, l'apprentissage, le développement professionnel, la CCI contribue au développement des compétences du territoire et favorise l'emploi.

• Opérateur historique dans ce domaine, la CCI Nice Côte d'Azur gère plusieurs établissements : l'Institut de Formation Automobile (IFA), l'Institut de Formation Pharmacie Santé (IFPS), l'INB Côte d'Azur (formation aux métiers du nautisme), l'Institut du Commerce et des Services (ICS) qui forme aux métiers commerciaux, plus une activité dédiée à l'ingénierie et l'accompagnement des compétences. Leur objectif : développer les talents, anticiper les besoins des entreprises azuréennes et apporter une offre de formation diversifiée et compétitive, en phase avec leurs attentes présentes et futures. C'est aussi un moyen efficace de favoriser l'employabilité des jeunes azuréens, le levier de l'alternance ayant démontré toute son efficacité. L'ensemble des instituts de formation regroupe 2 000 apprenants et affiche un taux de réussite de 84% et un taux d'insertion professionnelle de 89%.

• Cette mission s'exprime pleinement avec le grand projet de Campus Sud des Métiers porté par la CCI et ses partenaires* au cœur de l'Eco-Vallée à Nice. Conçu comme un véritable campus, c'est un outil innovant et unique en France en matière de formation par l'apprentissage, pour les filières d'avenir du territoire. Le concept offre des services complets, un usage nouveau du digital en pédagogie, l'intégration de l'esprit d'entreprise avec l'implication des apprenants dans des projets variés.

*Partenaires financiers : l'État via le Programme d'Investissement d'Avenir géré par la Caisse des dépôts, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice et le Département des Alpes-Maritimes.



Les commissions de la CCI Nice Côte d'Azur

Objectifs et actions

Les commissions de la CCI Nice Côte d'Azur ont pour objectif de travailler sur les grands enjeux du territoire économique. Elles sont composées de membres élus et de collaborateurs de la CCI, de membres associés et de chefs d'entreprise. Ces commissions se réunissent plusieurs fois par an et font l'objet d'un travail en coordination avec l'UPE 06.

Commission Transport et Mobilité

Président : **Jean-Philippe PEGLION**
Vice-président : **Jean-Louis MATOUT**

Parce que la dégradation de la mobilité est responsable d'une déperdition de production pour certaines activités, la mission de cette commission est de promouvoir un développement harmonieux des flux de personnes et de marchandises entrants et sortants, tout en ne pénalisant pas l'activité économique du département. Elle œuvre auprès des collectivités, mais aussi des clubs d'entreprise afin de les accompagner sur les nouveaux enjeux de la mobilité, tels que le développement du e-commerce ou la réorganisation des centres-villes, avec l'augmentation de la circulation piétonne.

Commission Internationale

Président : **Christophe GAMON**
Vice-présidente : **Anne LECHACZYNSKI**

Cette commission se veut transversale car la notion d'international doit s'appréhender selon deux axes : le développement des marchés export des entreprises locales et l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs étrangers. Son objectif est de promouvoir et de faciliter la conquête des marchés internationaux en favorisant l'accès des entreprises du département au dispositif de la Team France Export et ainsi les aider dans leur stratégie de développement.

2020 EN ACTION

Une information sur les évolutions réglementaires et les aides aux entreprises en matière de mobilité durable a été organisée.

2020 EN ACTION

La crise sanitaire ayant impacté la quasi-totalité des actions liées à l'international, la commission a continué d'informer les entreprises sur les opportunités et les possibilités d'accompagnement à travers son réseau durant cette crise.

Commission Numérique

Président : **Cédric MESSINA**
Vice-président : **Laurent LONDEIX**

L'objectif de cette commission est de valoriser la Côte d'Azur dans l'écosystème numérique français. Pour réussir, elle s'appuie sur trois grands fondements : engager un état des lieux du numérique dans le département, lancer une réflexion sur les ressources disponibles et indispensables pour assurer le développement du numérique, mais aussi élaborer une stratégie pertinente, afin de rendre notre territoire attractif pour les entreprises nationales et internationales du numérique.

2020 EN ACTION

La commission s'est engagée dans une démarche d'investissement et de soutien pour démocratiser le secteur de l'intelligence artificielle. Cet engagement s'est d'ores et déjà traduit par l'inauguration de la Maison de l'intelligence Artificielle dont elle est partenaire.

Commission Énergie

Présidente : **Fabienne GASTAUD**
Vice-président : **Bernard MOURET**

La commission agit selon deux axes de travail. Le premier est de promouvoir le savoir-faire azuréen des acteurs de l'énergie, pour soutenir l'offre des entreprises du territoire. Le second axe est d'améliorer la performance énergétique des entreprises du territoire : sensibiliser, conseiller et aider la mise en œuvre et la mise en relation entre l'offre et la demande. Son ambition est aussi de stimuler la transversalité avec les autres filières, pour favoriser le développement de projets de transition énergétique.

2020 EN ACTION

La commission a restructuré sa filière sous l'impulsion de son Club Énergie Côte d'Azur et a défini une nouvelle feuille de route déclinée en axes stratégiques pour les entreprises du secteur. L'objectif étant de positionner les enjeux de la transition énergétique au cœur de la relance azuréenne (voir page 45).



Commission Commerce

Président : **Jacques KOTLER**
Vice-président : **Eric CHAUMIER**

La commission Commerce est composée d'élus qui sont tous commerçants. Son objectif: promouvoir et soutenir le commerce dans le 06. La feuille de route est claire : mettre en place les meilleurs outils, actions, et solutions pour le commerce d'aujourd'hui mais surtout de demain. Toutes les actions sont déclinées en mode projets, autour de thématiques précises qui correspondent à l'évolution du commerce (transition numérique, professionnalisation, construction juridique etc.).

2020 EN ACTION

Pour répondre à la forte demande des ressortissants du commerce, la commission a accéléré son travail sur la franchise démarré en 2019, notamment grâce à la mise en place d'ateliers thématiques pour informer et orienter les candidats (voir page 48).

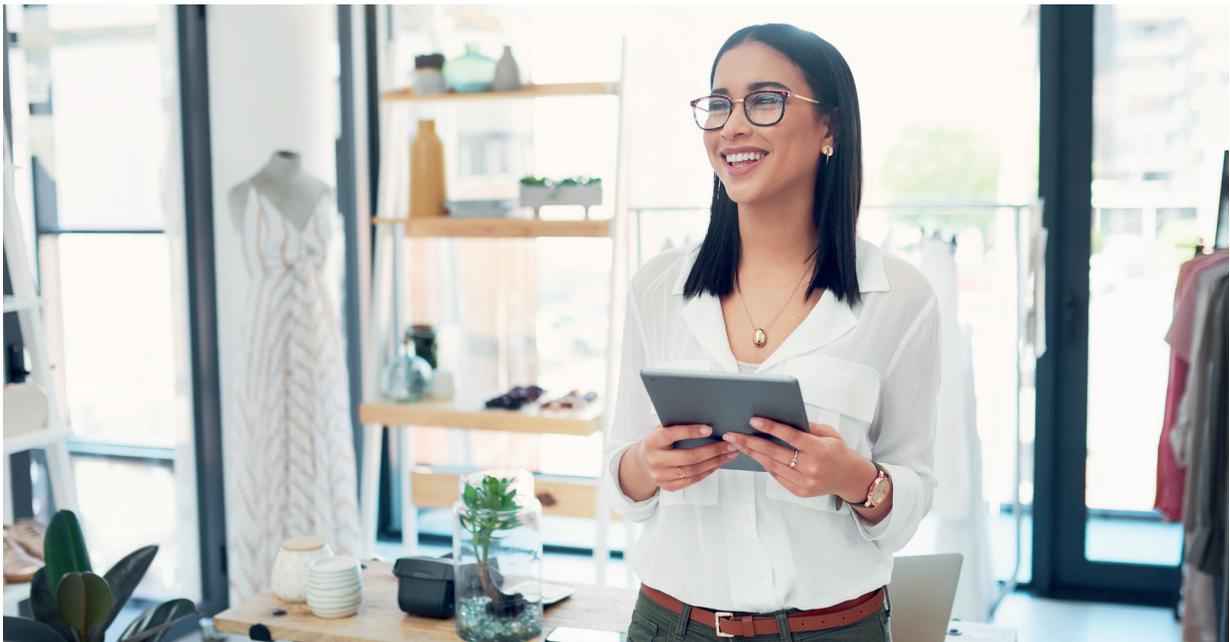
Commission Aménagement du Territoire

Président : **Stéphane GRECH**
Vice-président : **Patrick GENETELLI**

La commission œuvre pour le respect des grands équilibres en matière d'aménagement du territoire. Elle propose des analyses fondées sur une expertise en matière d'urbanisme réglementaire, d'urbanisme commercial, de transports, de foncier et d'habitat. Son approche, à la fois factuelle et objective, est le moyen que la CCI Nice Côte d'Azur a choisi pour défendre avec détermination les intérêts de nos entreprises.

2020 EN ACTION

En collaboration avec les services de l'État, la commission a travaillé sur l'urbanisme commercial. Les réflexions ont débouché sur une publication qui a été éditée et diffusée afin d'explicitier le fonctionnement des CDAC (Commission Départementale d'aménagement commercial) ainsi qu'un état des lieux des décisions (voir page 49).





Commission Industrie

Présidente : **Stéphanie CALVIERA**
Vice-présidente: **Laure CARLADOUS**

Cette commission a pour vocation de fédérer tous les secteurs de l'industrie et de promouvoir l'industrie azuréenne de façon coordonnée. Elle porte des projets qui répondent aux attentes des industriels tels que la transformation vers l'industrie du futur et l'accès à de nouveaux marchés.

2020 EN ACTION

Accompagnement de la relance des entreprises industrielles azuréennes dans un contexte COVID (campagne d'appels relance, organisation et tenue de l'événement Reboost Industrie 06, finalisation de la charte commande publique «Small business Act» pour faciliter l'accès des TPE/PME des Alpes-Maritimes aux marchés des collectivités locales...) (Voir page 35).

Commission Tourisme

Président : **Michel CHEVILLON**
Vice-présidente : **Claire BEHAR**

Composée uniquement de professionnels du secteur et des acteurs (Office de Tourisme, Palais des Congrès...), cette commission s'est donnée comme objectif de porter des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs.

2020 EN ACTION

Rédaction d'un manifeste regroupant 20 actions de sortie de crise avec les collectivités, le Département des Alpes-Maritimes et le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur (voir page 34).



Commission Maritime, Nautique et Portuaire

Président : **Thierry VOISIN**
Vice-président : **André GAILLARD**
(jusqu'en octobre 2020)

Parce que la façade maritime est un atout indissociable du développement du département, la commission veut fédérer tous les professionnels et tous les métiers (yachting, plaisance, ferry, fret, pêche, réparation navale...) de la filière, promouvoir son économie et proposer une politique maritime et portuaire créatrice de richesses et d'emplois.

2020 EN ACTION

Une réflexion a été menée au second semestre 2020 par la commission afin d'évaluer les modalités de relance, en impliquant les élus de la CCI Nice Côte d'Azur dont les fonctions touchent de près ou de loin le secteur du Maritime.

Commission Immobilier

Président : **Jean-Marc EBEL**
Vice-président : **Emmanuel SOURAUD**

Quarante ans après avoir mis en place l'Observatoire Immobilier d'Habitat (OIH), outil d'observation et d'aide à la décision au service du logement des actifs, la CCI Nice Côte d'Azur entend élargir son champ d'actions et de réflexions en allant au-delà du seul résidentiel. Ceci à travers la création, fin septembre 2019, d'une Commission Immobilier. L'objectif ? Fédérer l'ensemble des acteurs, animer mais aussi servir cette filière économique et sociale de premier plan, et dont la transformation est en marche tant sur le plan digital que sur le plan environnemental.

2020 EN ACTION

La priorité a été donnée au Plan de Relance pour la filière : ateliers de travail sur les grands enjeux (redémarrage des chantiers, réduction des délais administratifs). Ces travaux ont fait l'objet de courriers à destination du Préfet des Alpes-Maritimes et d'une contribution écrite pour le CLH (Comité Local de l'Habitat), des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et de l'Association des Maires.

Coopérations et projets au service des entreprises et du territoire

Une mission : détecter et transformer les opportunités de financement. Fers de lance de cette stratégie, les services coopération et ingénierie de projets à financements publics et européens, assurent l'interface avec les tiers-financeurs clés : collectivités territoriales, établissements publics, Région, État, Europe et également les instances de décisions et réseaux des CCI (CCI France, CCI régionales, réseau européen et méditerranéen). Une veille permanente est assurée sur tous les programmes, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou européens. Leur objectif : capter davantage de financements publics issus d'appels d'offres, d'appels à projets, d'appels à manifestation d'intérêt, ou de conventions pour amplifier la résonance de projets existants ou susciter de nouvelles perspectives.

+de **200**
Alertes veille
examinées

Les projets à financements publics et européens

La CCI Nice Côte d'Azur dispose d'une solide expérience de plus de quinze ans dans l'ingénierie et le pilotage de projets cofinancés.

Au total, ce sont plus d'une centaine de projets que la CCI a menés à bien. Parmi les projets co-financés, quelques exemples.

Énergie : Pays Écogétiques

**Tiers financeur : Programme européen
ALCOTRA**

Le projet Pays-Écogétiques du PITER Pays-Sages, piloté par la CCI Nice Côte d'Azur, vise à penser l'éco-énergie dans les bâtiments publics comme facteur de la prospérité de demain des bassins franco-italiens.

Il fournira aux autorités un recensement des exemples concrets de modèles éprouvés d'efficacité énergétique ainsi qu'une étude sur les freins au déploiement des politiques de maîtrise de l'énergie.

2020 EN ACTION

Dans le cadre du projet Pays Écogétiques, la CCI Nice Côte d'Azur a lancé sur son propre bâtiment le projet Carabacel SGR 2.0 qui a pour objectif d'en faire le premier bâtiment classé à recevoir une évaluation « SGR – Smart Grids Ready ». Celle-ci valide les équipements et fonctionnalités nécessaires à rendre le bâtiment « intelligent » sur les aspects énergétiques. Le siège de la CCI deviendra ainsi la vitrine du savoir-faire azuréen avec l'intégration d'une installation photovoltaïque et d'autoconsommation et un parcours pédagogique pour la répliquabilité du savoir-faire.

5

Projets

publics et européens

Patrimoine : Gritaccess

Tiers financeur : Programme européen MARITTIMO

La CCI Nice Côte d'Azur est l'un des 15 partenaires du projet GRITACCESS (Grand Itinéraire Tyrrhénien Accessible).

Le projet est né de la volonté des partenaires d'engager une mise en système des différentes formes de patrimoine culturel du vaste territoire transfrontalier qu'est le Grand Itinéraire Tyrrhénien (GIT), et ce principalement dans le cadre de parcours et d'itinéraires locaux.

2020 EN ACTION

Le projet européen GRITACCESS rend accessible le patrimoine à travers un grand itinéraire qui est déployé par 15 partenaires issus de 5 régions transfrontalières. La CCI contribue à la création de ce grand itinéraire franco-italien et réalise plusieurs opérations de valorisation du patrimoine maritime azuréen avec notamment le Port Center Côte d'Azur (<https://portcentercotedazur.eu/fr>) et plusieurs itinéraires patrimoniaux, dont certains sont déjà praticables au port Vauban (<https://portcentercotedazur.eu/fr/cultures-et-patrimoines>).

Transmission : mon projet d'entreprise 2019-2021

Tiers financeur : CR SUD PACA

Mon projet d'entreprise est un dispositif d'accompagnement à la création – reprise – transmission – développement d'entreprises, qui répond au double objectif d'insertion dans l'emploi durable et d'appui à la création d'activités économiques pérennes. Le réseau des CCI de Provence-Alpes Côte d'Azur, piloté par la CCI Nice Côte d'Azur, s'est positionné sur les lots « construire son projet de reprise » et « transmettre son entreprise ».

2020 EN ACTION

En 2020, le réseau des CCI de Provence-Alpes Côte d'Azur a accompagné 78 repreneurs dans la construction de leur projet de reprise d'entreprises et 89 cédants dans la transmission de leur entreprise. Pour faire face à la crise sanitaire sans précédent et en accord avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le réseau s'est fortement mobilisé en réorientant près de 30% de l'activité initialement prévue afin de soutenir, informer, conseiller et accompagner les créateurs, les repreneurs et les chefs d'entreprise dans les différents aides mises à leur disposition. Ainsi le réseau des CCI a pu mener de multiples actions de terrain telles que la création de kits d'information Covid-19, la mobilisation des centres d'appels, l'aide au montage des dossiers d'aides et de financement, la création de webinaires thématiques, les rendez-vous en distanciel.

Formation :

Prépa-Apprentissage

Tiers financeur : État, Ministère du Travail avec le Plan d'Investissement dans les Compétences géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce projet entend faciliter l'accès à l'apprentissage et sécuriser le parcours des apprentis en proposant, à 300 futurs apprentis, un accompagnement individuel. Le parcours doit permettre d'identifier les compétences et les connaissances de l'apprenant, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage.

2020 EN ACTION

Le dispositif a permis d'accompagner individuellement et collectivement une cinquantaine de jeunes dans un parcours d'apprentissage sur-mesure afin de les orienter dans la construction de leur projet professionnel.

Commerce :

Coach Commerce

Tiers financeur : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'impact économique sévère engendré par la crise sanitaire du Covid-19 a rendu nécessaire la mise en place de mesures d'aides aux entreprises de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur.

La CCI est le chef de file de ce projet du réseau des CCI de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur en faveur des commerçants sinistrés.

2020 EN ACTION

En 2020 et jusqu'en 2021, Coach Commerce constitue un plan d'accompagnement des commerçants pour repenser l'aménagement de leur boutique en y intégrant des services pour la clientèle, tout en répondant aux demandes en développement durable. L'objectif de cet accompagnement: créer l'envie, faciliter l'achat et booster les ventes.

Les coopérations

Agissant dans l'intérêt économique des entreprises et des territoires, la CCI Nice Côte d'Azur s'engage au travers de conventions avec les acteurs publics et les collectivités.

Métropole

Nice Côte d'Azur

En 2020, dans le contexte particulier de la crise sanitaire et des catastrophes naturelles qui ont touché le Moyen et Haut Pays, la CCI Nice Côte d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur poursuivent et renforcent leurs actions. S'ajoutant aux coopérations

précédentes, un plan d'actions spécifique a été consacré à la résilience et à la relance des territoires sinistrés.

2020 EN ACTION

Dans le cadre de la convention simple Dev Eco 2020, un plan Moyen Haut pays a été mis en place. Ce programme inédit a été déployé sur ce territoire au travers d'un panel de dispositifs de soutien : le guide Coronavirus Covid-19, le guichet unique pour les aides Covid dédiées aux entreprises, le démonstrateur des usages numériques « Ma Boutique, Mes Solutions » pour permettre aux PME et TPE de moderniser leur gestion, l'accompagnement à la labellisation Qualité Tourisme et enfin les journées Transmission-Reprise.



La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Partageant une pluralité d'objectifs communs, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et la CCI Nice Côte d'Azur se sont une nouvelle fois alliées dans le cadre d'une stratégie partagée. La CAPG a sollicité l'Observatoire des Zones Économiques d'Activités de la CCI Nice Côte d'Azur afin de conduire une enquête sur les besoins des entreprises en foncier et immobilier d'activités. Retenue dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie de France, la CAPG s'appuie sur l'expertise de la CCI Nice Côte d'Azur pour conduire un recensement des besoins en compétences industrielles des entreprises de son territoire dans le cadre d'une enquête.

2020 EN ACTION

La CCI Nice Côte d'Azur a mis en place un nouveau service, la Place Business. En 2020, la CAPG est devenue la première collectivité des Alpes-Maritimes à adhérer à cette plateforme pour soutenir l'économie locale et faciliter les mises en relation entre donneurs d'ordre publics et privés et les offreurs de solutions des Alpes-Maritimes.

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Un nouveau partenariat d'envergure s'est noué, en 2020, entre la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et la CCI Nice Côte d'Azur. Il se concrétise par le déploiement d'activités d'ingénierie territoriale, d'accompagnement des filières d'excellence et des entreprises dans leur recherche de croissance, de compétitivité, de création de valeur et d'emplois. Action emblématique, l'offre d'accompagnement des entreprises de CréaCannes Lérins à l'entrepreneuriat a pour objectif d'améliorer les performances de l'entreprise. Ainsi, plusieurs entreprises bénéficieront de cet accompagnement personnalisé : financement, business model

MOVIL'APP 2020

Dédié aux jeunes européens, le programme Movil'App permet aux apprenti.es et post-apprenti.es de réaliser des stages en Europe et d'acquérir une expérience et de nouvelles aptitudes professionnelles et personnelles. MOVIL'APP est une dynamique nationale initiée par CCI France et coordonnée sur le 06 par la CCI Nice Côte d'Azur et son centre de formation d'apprentis pour l'automobile, l'IFA (L'Institut de Formation Automobile).

Des partenariats privés au service du développement économique

Pour renforcer son action au service de l'intérêt général et de l'économie locale, la CCI Nice Côte d'Azur s'associe à des structures privées. C'est pourquoi elle noue des relations privilégiées avec des entreprises azuréennes de toutes tailles, mais également avec des grands groupes nationaux et internationaux présents sur le territoire azuréen et souhaitant s'impliquer dans l'essor de son tissu économique.

27
Partenaires
privés

Trois nouveaux partenariats signés en 2020

Trois partenaires ont rejoint la CCI Nice Côte d'Azur cette année, il s'agit de :

- La Caisse d'Épargne Côte d'Azur, qui a souhaité apporter son soutien à la démarche de la Place Business, le nouveau service de mise en réseau lancé par la CCI en 2020.

- DPMS (Data Privacy Management System), qui s'est engagé auprès de la eDRH Sud, plateforme de la CCI dédiée à l'emploi, à la formation et aux services en ressources humaines.

- Milleis, banque privée indépendante française, qui apporte son expertise de la gestion patrimoniale pour soutenir l'action de la CCI en matière de facilitation de la cession-reprise d'entreprise.

Les partenaires de la CCI Nice Côte d'Azur



Des partenaires engagés

Xavier LECLERC Président de DPMS

« Data Privacy Management System (DPMS), acteur international basé localement, tout nouveau partenaire de la CCI Nice Côte d'Azur et fier de l'être ! Aux côtés de la CCI, nous sommes au service des organismes privés ou publics, afin de les accompagner dans leur mise en conformité avec le RGPD (Règlement Général à la Protection des Données).

Ce partenariat doit favoriser l'émergence d'un véritable mouvement commun sur notre département, comme nous avons pu l'initier lors de notre premier atelier « Rendez-vous d'info RGPD » au mois d'octobre 2020 à la Maison de l'Intelligence Artificielle. Cet évènement a permis de réunir un ensemble d'acteurs de tous horizons, afin de relever ensemble les challenges en matière de conformité RGPD. »

Cyril MESSIKA et William SIKSIK Co-Présidents de la FNAIM Côte d'Azur

« La transmission, la conservation, l'amélioration et la fructification de l'immobilier existant sont le quotidien de nos 600 agents immobiliers, administrateurs de biens et syndics de copropriété, exerçant ces activités réglementées dans les Alpes Maritimes.

Le logement est un enjeu sociétal majeur, conditionné par une chaîne d'entreprises, qui dépendent très étroitement de décisions politiques à moyen et long terme. Lieu de croisement idéal entre public et privé, l'Observatoire Immobilier d'Habitat créé par la CCI est tout à la fois un lieu d'analyse, de réflexion et d'élaboration de propositions concertées, pour faire du logement un marché fluide et l'inscrire dans un cercle économique vertueux. C'est pourquoi FNAIM Côte d'Azur en a été membre fondateur et ne s'est jamais départi de sa participation, depuis l'origine.

Aujourd'hui, à l'heure des « circuits courts », l'ancrage territorial de la CCI Nice Côte d'Azur est un vecteur primordial, pour capitaliser sur une activité économique essentielle et non-délocalisable. »

Catherine GAULIER Expert franchise de la Banque Populaire Méditerranée

« En France, 48% des commerces sont en réseaux, commerces associés et franchise, et ont rapidement montré leur résilience en 2020. Faire connaître ce modèle de création d'entreprise accompagnée s'est imposé comme une urgence, dès mai 2020, pour faciliter les transitions personnelles et professionnelles, et favoriser la vitalité économique des centres-villes

et zones commerciales du département. Ceci est au cœur de notre métier de banque de proximité comme au cœur de l'accompagnement apporté par la CCI aux entrepreneurs.

En quelques visio-conférences, avec les équipes de la CCI, la Saga « Franchise » était conçue : 7 épisodes, avec des témoignages de la Fédération Française de la Franchise, de franchiseurs, d'experts-comptables, d'avocats locaux, de différents services de la CCI.

Grâce à la force, l'ancienneté et la loyauté de nos relations, nous avons pu ensemble être réactifs, créatifs, partenaires immédiatement efficaces ... au point que d'autres CCI ont repris le modèle.

Replays de la Saga : www.cote-azur.cci.fr/webinars/

Bruno DUSSOURT Directeur Général du Journal des Entreprises

« Le Journal des Entreprises partage avec la CCI Nice Côte d'Azur et l'ensemble de ses partenaires une conviction forte, qui nous porte au quotidien et prend tout son sens dans cette période de crise : c'est une approche collective et solidaire qui nous permettra de rebondir plus fort, tous ensemble. Nous souhaitons donc inscrire notre partenariat dans le temps, car notre mission est de mettre en valeur l'entrepreneuriat et de relayer les initiatives des acteurs de votre région, grâce à notre équipe locale, au plus près de vos enjeux quotidiens. »

Dans le cadre de sa démarche partenariale, la CCI Nice Côte d'Azur soutient et œuvre également à l'animation des clubs et associations professionnels du territoire: Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines Côte d'Azur, Ligue contre le Cancer, RivieraBusiness Club, Afterwork RH, Skall Club...

1. La CCI sur le front pendant la pandémie

500 000 €

Débloqués
par la CCI

458

Entreprises
indemnisées

110 000

Masques
distribués



Des mesures immédiates pour accompagner les entreprises

La CCI accompagne les entreprises face au coronavirus

Face à la crise du COVID-19, la CCI Nice Côte d'Azur a rempli son rôle d'intérêt général et a mis en place des mesures immédiates, afin de guider et de soutenir les entreprises impactées : confinée, mais efficace !

La CCI Nice Côte d'Azur a, plus que jamais, été en action pour aider les entreprises et les commerçants. Ceci en jouant pleinement son rôle d'interlocuteur de premier contact des entreprises et commerces, en organisant un guichet unique, en diffusant un kit de renseignements, et en mettant en œuvre un fonds d'urgence...

Les équipes dédiées à l'accompagnement des entreprises ont été en première ligne. Le Ministre de l'Économie et des finances, Bruno Lemaire, a dès le 17 mars par lettre de mission, confié aux réseaux consulaires le rôle d'interlocuteur de premier niveau pour renseigner les entreprises sur les mesures d'aides mises en œuvre face à la crise de la Covid-19.

À la CCI Nice Côte d'Azur, un guichet unique a très rapidement été mis en place. Son rôle : répondre aux questions, faciliter et orienter les chefs d'entreprise et commerçants azuréens. Plus de 1 700 appels ont ainsi été enregistrés. Des informations actualisées sur le site de la CCI ainsi que le kit de renseignements disponible en ligne ont permis d'y voir plus clair dans les nombreux dispositifs d'urgence, en recensant à la fois les guides sectoriels édités par le Ministère du Travail, les mesures d'accompagnement à destination des entreprises et les initiatives des municipalités du département.

Afin de soutenir le tissu économique et répondre aux besoins de trésorerie exprimés par les entreprises, les acteurs institutionnels du département*, dans un esprit de solidarité territoriale, se sont par ailleurs mobilisés immédiatement en créant un fonds d'urgence d'un montant global de 8 millions d'euros (dont une contribution de 500 000 euros débloquée par la CCI Nice Côte d'Azur). Ce fonds a pris la forme d'un prêt à taux zéro et est venu en complément des autres dispositifs et fonds mis en place par le Gouvernement et la Région Sud. La CCI Nice Côte d'Azur, la CMAR Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur ont ainsi été les référents pour gérer les demandes de leurs ressortissants et les attributions de fonds en fonction des critères définis.

*Conseil Départemental des Alpes Maritimes, Métropole Nice Côte d'Azur, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

1 700
Appels

enregistrés par la CCI



Dès le début de la période Covid-19, la CCI a distribué des masques et des gels hydroalcooliques aux commerçants.

La CCI recherche des entreprises innovantes

La CCI Nice Côte d'Azur a lancé un appel à candidature aux entreprises proposant des solutions innovantes pour répondre aux nouvelles mesures sanitaires et modes de travail liés à la crise de la Covid-19.

Pouvait postuler, toute entreprise apportant une solution, un outil ou un service pour faciliter les ventes, accueillir la clientèle dans le meilleur respect des règles sanitaires, favoriser le travail à distance, démocratiser les solutions digitales et numériques...

Soutien à la reprise d'activité

La CCI Nice Côte d'Azur a anticipé l'accompagnement nécessaire des entreprises dans la mise en œuvre des mesures sanitaires. Elle a lancé une enquête mi-avril auprès des entreprises azuréennes pour quantifier

leurs besoins en équipements de protection et a déployé auprès des entreprises une opération d'approvisionnement de kits de protection, permettant la livraison dans sept points de retrait de 10 000 masques en tissu et 100 000 masques chirurgicaux, associés à des flacons de gel hydroalcooliques. Des affiches « commerce ouvert et gestes barrières » ont également été distribuées aux entreprises et étaient disponibles en téléchargement sur le site de la CCI Nice Côte d'Azur.

Enfin, elle a offert aux adhérents des fédérations et associations commerciales, 10 000 bandes de distanciation au sol. Deux guides ont été diffusés en ligne : « Comment préparer sa réouverture », ainsi que « Comment vendre en période de crise ? » auxquels se sont ajoutés des webinaires à destination des commerçants avec des conseils, fiches d'activités et tutoriels pour la reprise d'activité. L'accompagnement digital s'est doublé d'une assistance juridique grâce à un partenariat avec l'association « Avocat en Droit des Affaires », qui a proposé des conseils juridiques et des réponses personnalisées gratuites sur les problématiques de baux, d'impayés...

10 000
Bandes

de distanciation
distribuées



Pour faciliter l'activité des commerces pouvant rester ouverts, la CCI leur a distribué gratuitement des bandes adhésives, pour marquer au sol les espaces de distanciation.



Un rôle d'observation et d'écoute

Enquête de perception

Face à l'ampleur des répercussions économiques de la pandémie de Coronavirus, la CCI Nice Côte d'Azur a lancé une enquête de perception auprès de 30 000 entreprises du département afin de mesurer l'impact sur leurs activités. Les trois grands secteurs d'activité (commerce, industrie, services) ont été sollicités pour répondre à un questionnaire exhaustif. Ceci a servi de précurseur à la mise en place de mesures d'urgence exceptionnelles.

L'observatoire économique Sirius a également permis de collecter des informations économiques auprès des entreprises et de produire des baromètres facilitant les prises de décisions des instances de pilotage pour le plan de relance.

Point presse impact Covid-19

Le 9 juillet 2020, la CCI Nice Côte d'Azur a présenté à la presse une étude réalisée par son Observatoire Économique Sirius auprès d'un panel de plus de 1 000 entreprises azuréennes, tous secteurs et bassins géographiques confondus, afin de mesurer l'impact économique de la Covid-19 et les perspectives à court terme.

Chiffre d'affaires, carnets de commandes, investissements, délais de paiement, répercussions sur l'emploi et recours éventuel à l'apprentissage sont autant d'items qui ont permis de prendre le pouls de l'économie azurienne et d'établir les pistes d'actions prioritaires à la relance, notamment pour le tourisme.

Difficultés d'entreprise : des sentinelles pour prévenir le risque psychologique

APESA 06, un dispositif innovant pour venir en aide aux entrepreneurs en souffrance, a été mis en œuvre par la CCI dans le département et été proposé aux acteurs économiques dès le début de la pandémie. Des formations dédiées aux professionnels en contact avec les entrepreneurs en difficulté ont ainsi été organisées en novembre.

La mission du dispositif : prévenir le risque suicidaire des chefs d'entreprise dans le cadre des procédures collectives et communiquer sur l'aide apportée en donnant aux acteurs des procédures collectives et aux professionnels du droit et du chiffre les moyens d'identifier, de signaler et de soutenir les chefs d'entreprise en difficultés.



Enquête couvre-feu

Suite à la mise en place du couvre-feu à 18H00, la CCI a lancé une enquête de perception auprès des entreprises du département afin de mesurer l'impact sur leurs activités. Trois grands secteurs d'activité avec le commerce, la restauration et les services, ont été sollicités pour répondre à un questionnaire exhaustif via 5 questions et 3 dédiées plus particulièrement aux restaurateurs.





Une continuité des activités pédagogiques et portuaires

Les établissements de formation assurent leurs cours avec le numérique

Dans un souci de maintien de la continuité pédagogique et éducative, les établissements de formation de la CCI Nice Côte d'Azur (IFA/INB/ICS et IFPS) ont rapidement déployé tout un ensemble d'outils numériques pour permettre à 100% des alternants présents, 1 100 en tout, de poursuivre leur formation à distance. Résultat : le dispositif a permis d'assurer la quasi-totalité des cours dès le 16 mars. La continuité administrative a également pu être opérée et l'ensemble des centres de formation est resté opérationnel pour procéder aux inscriptions en ligne pour la rentrée 2020/2021 via leur site internet respectif.

Les ports restent ouverts

Durant les différentes périodes de confinement, les activités de plaisance, de tourisme ou de loisirs nautiques ont été interdites en mer Méditerranée. Les ports gérés par la CCI Nice Côte d'Azur*, astreints au service minimum avec des activités à l'arrêt ou réduites, sont néanmoins restés ouverts et les clients ont été accueillis selon des modalités adaptées à la situation et dans le respect des consignes sanitaires.

Les équipes portuaires ont travaillé en proximité, pour assurer les réponses d'urgence, la sécurisation de ses collaborateurs, celle de ses clients, l'organisation du plan d'eau, le traitement des demandes, l'information, la vie sur le site et la continuation des projets de développement. Profitant de cette période sans mouvement, des travaux de fond - dans des zones qui ne sont pas toujours accessibles quand les ports sont ouverts - ont été mis en œuvre dans plusieurs sites.

*Vieux-Port de Cannes, Vieux-Port de Golfe-Juan, Antibes-Galice, Antibes-Vauban et Nice.

100%
De formations
à distance

2.

La relance

850

Entreprises

sensibilisées
à la transformation numérique

500

Commerces

mis en avant sur la
plateforme geolocal06.fr

350

Appels

pour promouvoir
le Pack Rebond Industrie



Des comités pour accompagner la reprise

La CCI Nice Côte d'Azur a accompagné la reprise d'activité avec la mise en place de comités de relance par secteur. Quatre ont été prioritaires : tourisme, commerce, industrie, BTP. Les objectifs ? Produire des propositions de relance avec pour but majeur la reprise de l'activité et des mesures d'accompagnement des entreprises des différents secteurs sur le court et le moyen terme. Ces réflexions ont débouché sur des actions concrètes pour, notamment, faciliter l'accès aux matériels sanitaires, sauvegarder la trésorerie ou encore mettre en avant le « fabriqué local » pour favoriser les circuits courts... En parallèle, les comités ont été moteurs pour l'organisation d'événements participant à la relance économique.

Relancer le tissu économique local par l'investissement

La CCI Nice Côte d'Azur a soutenu le Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) Sud Horizon. Un fonds d'investissement lancé par la société Smalt Capital pour accompagner les entreprises du territoire présentant de bons fondamentaux afin qu'elles sortent plus fortes du contexte actuel de crise sanitaire.

Avec une première fermeture du fonds à hauteur de 21,5 M€, le FPCI Sud Horizon interviendra sur des opérations de fonds propres et quasi-fonds propres sur l'axe Nice-Marseille. Il ciblera des prises de participations minoritaires dans des PME non cotées, avec des tickets d'investissement allant de 1 à 3 M€. Le fonds privilégiera des entreprises ayant un chiffre d'affaires minimum d'environ 5 M€.

21,5 M€
De dotation pour le
fonds d'investissement
FPCI Sud Horizon

**CORONAVIRUS :
SOUTIEN AUX
ENTREPRISES**

ENSEMBLE, DONNONS DE L'AIR À NOS COMMERCES.

Achetons et consommons 06.



Commerce

Plan France Relance : SOS Numérique

Missionné par l'État pour déployer un plan de relance auprès du secteur du Commerce et des Services, le réseau des CCI s'est mobilisé. La CCI Nice Côte d'Azur a ainsi engagé des prises de contact avec les chefs d'entreprise pour faire le point sur leur situation numérique et faire connaître les démarches d'accompagnement à la transition numérique. En effet, il offre de multiples opportunités. Enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises et le maintien de l'emploi, le numérique permet notamment de mieux cibler, renforcer sa visibilité ou encore développer son chiffre d'affaires.

J'achète 06 et vous ?

Avec le soutien de ses partenaires institutionnels et des médias azuréens, la CCI Nice Côte d'Azur a lancé une grande campagne de communication pour inciter consommateurs et entreprises à acheter local, en priorité. Dans le cadre du plan de relance, la CCI a mis en œuvre une vaste campagne de communication pour inciter les consommateurs à donner de l'air à leurs commerçants, en priorisant l'achat en local. Mais aussi de créer un « BtoB » vertueux, en poussant les entreprises azuréennes à choisir des TPE, PME et PMI azuréennes au moment de générer un bon de commande. De bons réflexes pour aider l'indispensable redémarrage de l'économie locale, durement impactée par cette crise.

Géolocal 06 : une plate-forme de géolocalisation en soutien aux commerces

Appuyer les commerçants, les entreprises de services, les artisans et les producteurs locaux (en circuit-court), en facilitant la recherche aux consommateurs (géolocalisation, horaires d'ouverture, service de livraison ou de click & collecte: tels sont objectifs de la plateforme 100% gratuite mise en œuvre en novembre par la CCI Nice Côte d'Azur à l'échelle du département. Un système créé par les CCI, qui a fait ses preuves dans tout l'hexagone. Grâce à lui, les professionnels restant en activité ont pu se faire connaître largement auprès du grand public, qui a pu ainsi les visualiser en deux clics à l'aide de la carte interactive.

Piaf le Spectacle

Donner un coup de pouce un soir de semaine aux restaurateurs du pourtour du port de Nice et proposer au public une animation de haut niveau, en travaillant avec des artistes locaux pour participer à la relance du secteur culturel azuréen : c'est l'objectif de la CCI Nice Côte d'Azur, qui a organisé le 9 juillet une belle soirée ouverte à tous. Dès 19h30, il a été possible de dîner dans l'un des nombreux restaurants associés à l'opération, avant d'assister à 21h15 à un spectacle vivant devenu une référence internationale. Un moment inoubliable, avec le superbe écrin du port comme théâtre, sous les étoiles...

#JeConsomme06

Commerçants,
entreprises de services, artisans,
producteurs en circuit-court de la Côte d'Azur
vous faites bloc face au second confinement
et vous maintenez votre activité...
faites-le savoir gratuitement !

Consommateurs,
trouvez en 2 clics qui est en activité
près de chez vous sur

www.geolocal06.fr
LA PLATE-FORME LOCALE QUI VOUS DONNE DE LA VISIBILITE

une initiative de la **CCI NICE CÔTE D'AZUR**

Tourisme



Parce que vous êtes azuréens

*Il suffit de traverser
pour déjeuner les pieds
dans l'eau*

20

Propositions
d'action

de sortie de crise

Manifeste pour une sortie de crise

La CCI Nice Côte d'Azur et ses partenaires ont signé un manifeste pour alerter les pouvoirs publics afin de défendre au mieux les intérêts des professionnels et de proposer des solutions concrètes pour atténuer l'impact économique de la crise sanitaire et redresser le secteur.

Le tourisme a fortement et durablement été impacté par la crise sanitaire. Dès le déconfinement, la CCI Nice Côte d'Azur a sollicité ses partenaires que sont les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) locaux, le Comité Régional du tourisme Côte d'Azur France et le Département des Alpes-Maritimes afin de réagir rapidement. Cette synergie a permis la rédaction d'un « Manifeste pour une sortie de crise de la filière Tourisme des Alpes-Maritimes » comportant 20 actions de sortie de crise, construit selon trois axes prioritaires : sanitaire, pour restaurer la confiance, financier et social, pour préserver l'activité et l'emploi, reprise et rebond, pour se projeter et investir.

L'écriture de ce manifeste est le fruit des groupes projets créés dans le cadre du comité de relance instauré par le président de la CCI, Jean-Pierre Savarino, sur les secteurs prioritaires telle la filière Tourisme, qui est pilotée par le vice-président en charge du Tourisme, Michel Chevillon.

Campagne

« Mes Vacances 06 »

La campagne de communication « Cet été, les touristes c'est nous ! », a affiché son soutien à une filière tourisme très touchée par la crise. Une quinzaine de messages incitaient les résidents des Alpes-Maritimes à (re)découvrir les charmes de la Côte d'Azur, à passer les grandes vacances sur leur propre territoire. Chaque visuel opérait ce clin d'œil en géolocalisant l'intérêt touristique d'un site local. Un moyen de recréer de l'attrait pour son lieu de résidence et d'inciter à l'achat local lors d'une haute saison 2020 où les professionnels du tourisme ont eu besoin de soutien, notamment pour sauvegarder leurs emplois (150 000) et relancer l'économie locale.



Industrie

Quel avenir pour la filière ?

Suite à la crise sanitaire, la CCI Nice Côte d'Azur est restée mobilisée auprès des entreprises du secteur industriel. Avec ses partenaires, elle a ainsi organisé l'événement « Reboost Industrie 06 » le 29 septembre, pour soutenir l'activité industrielle du département et engager les industriels locaux dans la transformation durable de l'industrie du 06. Durant cet événement, les industriels du secteur du département ont pu trouver les solutions et les leviers à activer pour relancer leur activité à court terme : Small Business Act, circuits courts, consommation locale entre clients et fournisseurs locaux... L'occasion également d'engager une réflexion sur le devenir de l'industrie. Lors de la table ronde portant sur la transformation durable de l'industrie dans le 06, ont été évoquées notamment la transition énergétique, l'économie de la fonctionnalité, la mutation du modèle économique des entreprises, la transformation du modèle B2B vers un modèle B2C.

Immobilier

L'OIH fait le point sur le secteur

Le 10 septembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, à travers son Observatoire Immobilier d'Habitat, a présenté un état des lieux du marché immobilier d'habitat dans le neuf et la revente sur le 1er semestre 2020 en évoquant l'impact de la Covid-19 et les perspectives d'évolution sur 2021. L'événement s'est déroulé en présence de la Fédération Nationale de l'Immobilier Côte d'Azur, la Fédération du Bâtiment et Travaux Publics, la Fédération Nationale de l'Immobilier, la Banque Populaire Méditerranéenne et la Banque des Territoires, la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes et de EDF.

Apprentissage

Chantier du Campus Sud des Métiers : une organisation adaptée

Après l'arrêt total des activités du BTP lié à la situation sanitaire en 2020, la CCI Nice Côte d'Azur a redémarré le chantier du Campus Sud des Métiers le 20 avril. Gage d'un engagement économique mais

également d'un engagement technique, qui a pu être envisagé grâce au travail réalisé au sein de la branche du BTP par les fédérations professionnelles, les entreprises et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. Pour garantir la reprise en toute sécurité, du matériel a été distribué et l'organisation a également été repensée : modification des accès au chantier, vestiaires complémentaires, mise à disposition d'espaces de pause extérieurs, système de roulement pour accéder aux vestiaires et réfectoires (avec désinfection intermédiaire ciblée sur les zones et surfaces contact-poignées, robinets, tables ...) et mise en place d'horaires décalés pour la prise de poste.



Le grand chantier de la construction du Campus Sud des Métiers, projet majeur de la CCI Nice Côte d'Azur, a dû repenser son organisation pour s'adapter à la situation de pandémie et rattraper les retards engendrés par celle-ci.

Signatures de deux conventions de partenariats : Association Montjoye et le Hub de l'Université

La convention signée avec l'association Montjoye vise à améliorer l'offre de services en faveur des jeunes et adultes, demandeurs d'emploi, étudiants, apprentis ou salariés. Plus particulièrement en vue d'accompagner la remise à niveau d'appre-

nants, via un appui sur des actions spécifiques, l'animation d'ateliers thématiques ainsi que l'accompagnement social global des publics pour lever les freins périphériques, notamment par le biais d'un accès au dispositif transversal de Montjoye AESF (Accompagnement en Économie Sociale et Familiale).

Celle signée avec l'Université Côte d'Azur (UCA) doit permettre aux étudiants de première ou deuxième année de licence générale, dits « décrocheurs », de suivre le parcours #demarrestory06. Réalisée dans le cadre du « Hub » pour Rebondir - cellule d'accompagnement des étudiants sortant de l'Université sans diplôme - l'objectif de cette démarche est de proposer des solutions concrètes et des passerelles vers l'apprentissage.

La CCI Nice Côte d'Azur fait évoluer son offre de formation

Afin de répondre aux besoins du territoire, les centres de formation de la CCI Nice Côte d'Azur ont fait évoluer leur offre de formations. Elles seront à terme inscrites dans la programmation du futur Campus Sud des Métiers. En 2020, deux nouvelles formations ont ainsi vu le jour.

Le 5 octobre dernier, était officiellement lancée, en présence des entreprises partenaires (SOMI IPPOLITO – TRANSDEV – KEOLIS – Autocars Baie des Angles), d'OPCO Mobilités, de la FNTV Provence Alpes Côte d'Azur et de l'IFA (Institut de Formation Automobile géré par la CCI Nice Côte d'Azur), une session très attendue de formation de techniciens de maintenance. Fruit important d'un travail partenarial, cette session, unique en France, a répondu à un besoin récurrent de renou-

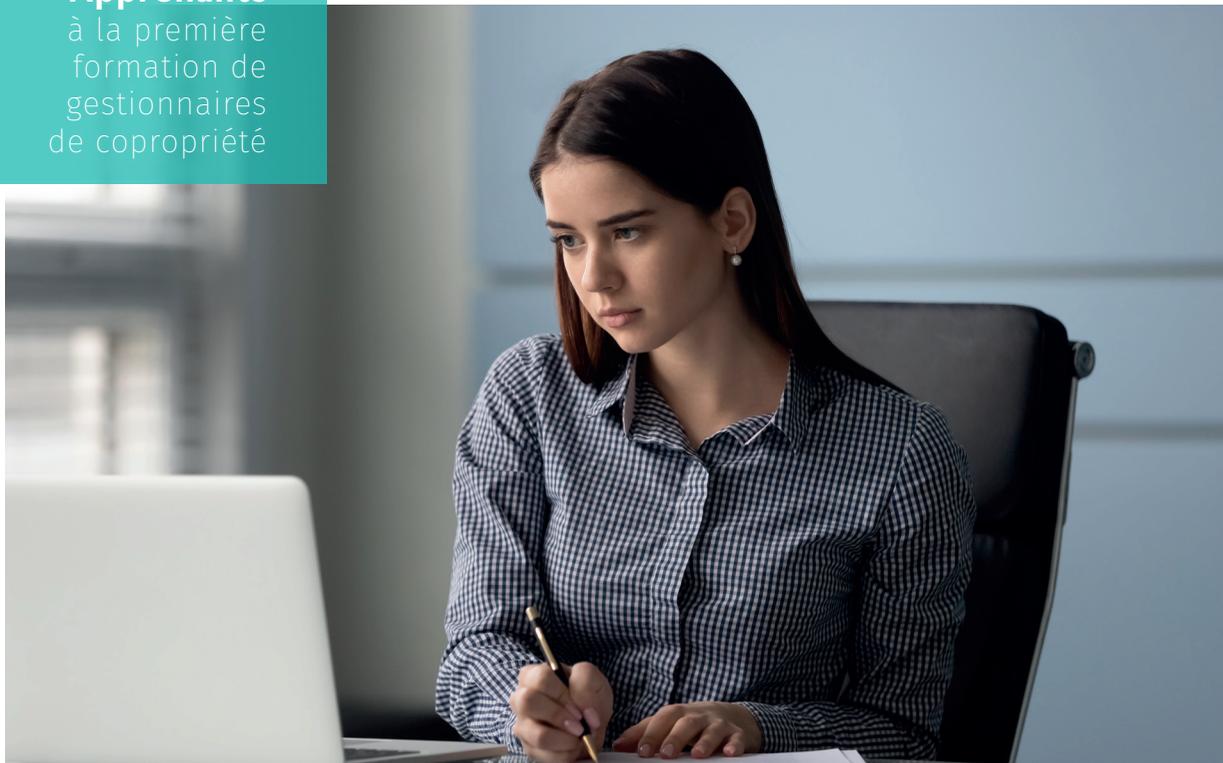
vellement des talents dans les métiers de la maintenance des autocars et des autobus. La formation, suivie par 12 stagiaires, a permis l'obtention du CQP « Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels » de l'Association Nationale pour la Formation Automobile, adapté aux demandes spécifiques des branches et des entreprises concernées en matière de qualification.

Par ailleurs, l'Institut du Commerce et des Services, établissement géré par la CCI Nice Côte d'Azur a effectué un dépôt d'agrément obtenu en juin pour une formation de gestionnaire de copropriété, à la suite de plusieurs échanges avec la FNAIM et l'UNIS, deux organisations syndicales qui ont attesté d'un besoin sur le marché. Adressée aux demandeurs d'emploi, la première session de cette formation a rassemblé 11 candidats dont 9 reçus. D'autres formations seront lancées en 2021, avec le soutien de ces deux structures syndicales, notamment une formation de gestionnaire locatif ainsi qu'une nouvelle version de la formation gestionnaire de copropriété.

11

Apprenants

à la première formation de gestionnaires de copropriété



3. Une année d'actions

150

Événements

professionnels organisés

6 829

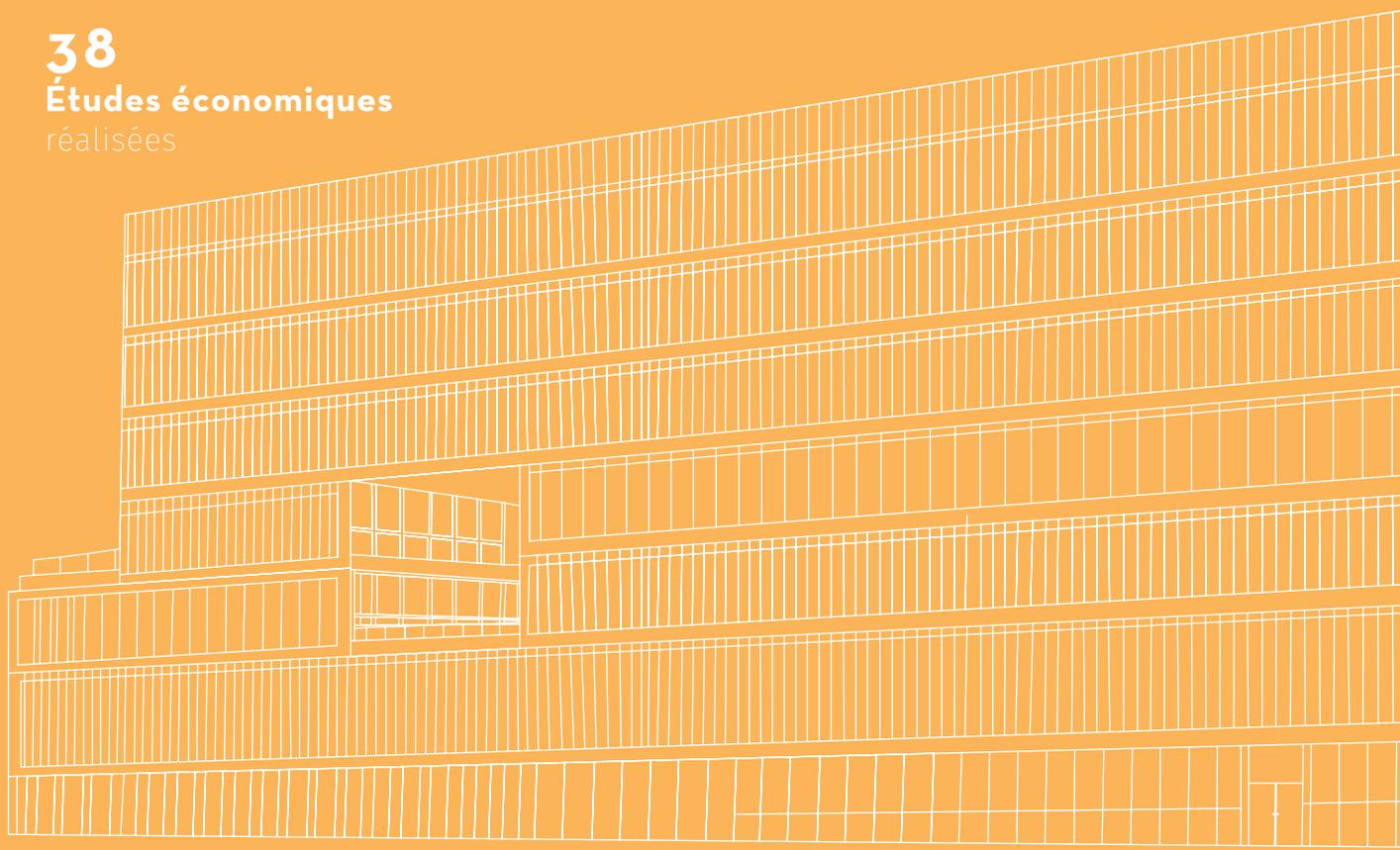
Créations d'entreprises

accompagnées par la CCI

38

Études économiques

réalisées



Animer la vie économique



20

Collaborateurs CCI
déployés dans les
vallées sinistrées

Peu après le passage de la tempête, les équipes de la CCI, ainsi que le Président Jean-Pierre Savarino, étaient présents sur place pour évaluer les besoins des acteurs économiques des vallées impactées et organiser l'aide nécessaire.

Tempête Alex : comment la CCI est montée au front

Pour faire face à la tempête qui a durement impacté le territoire, la CCI s'est immédiatement mobilisée pour venir en aide aux entreprises touchées.

Une équipe expérimentée de 20 collaborateurs CCI a très rapidement été

déployée sur le terrain. Son rôle : être le lien de proximité pour entrepreneurs et commerçants et les aider à faire face. Cette task force a recensé les professionnels impactés et leurs besoins dans le Haut et le Moyen Pays, mais aussi sur le littoral. La CCI a également activé un numéro d'appel dédié. Les équipes ont passé 300 appels sortants pour sonder les besoins d'urgence des entreprises, puis déployer sans délai un accompagnement individualisé pour faciliter les démarches administratives et activer les aides.

Des fonds d'urgence d'aide aux entreprises ont été instaurés.

Les acteurs institutionnels, au niveau national, régional et départemental, se sont mobilisés pour soutenir les entreprises sinistrées avec la mise en place de plusieurs fonds d'urgence d'un montant cumulé de 6,5 millions d'euros, dont 300 000 avancés par la CCI Nice Côte d'Azur. Les sommes versées sont venues compléter les indemnisations catastrophes naturelles. Le dispositif, mis en œuvre a intégré les spécificités individuelles, permettant aux entreprises de bénéficier d'aides cumulables. Reconnue pour son expertise et sa légitimité dans la gestion des fonds d'urgence, la CCI Nice Côte d'Azur a instruit les dossiers des entreprises impactées et les a présentés aux partenaires financeurs.

Une collecte pour les entreprises sinistrées.

Face à la destruction parfois totale de leur outil de production, l'U2P06, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'UPE06 et la CCI Nice Côte d'Azur ont lancé un appel à la solidarité du monde économique azuréen. Il a facilité la remise en route des activités touchées par la tempête.

Une identification précise des besoins a permis de cibler le matériel prioritaire afin d'orienter la collecte. Cette initiative conjointe, avec le soutien logistique du Département, a permis de collecter plus de 150 m³ d'équipements divers. En janvier, cinq permanences ont été assurées afin de permettre aux entreprises sinistrées de récupérer le matériel.



« Ma Boutique Mes Solutions », adaptée aux besoins du Haut-Pays

Les 8 et 9 décembre, les équipes de la CCI Nice Côte d'Azur se sont déplacées à

Saint-Étienne de Tinée pour proposer des journées d'accompagnement dédiées aux commerçants et aux restaurateurs.

L'opération « Ma Boutique Mes Solutions » a ainsi été adaptée afin de répondre aux besoins des entreprises, particulièrement touchées par les intempéries. En plus des 50 solutions présentées, la CCI a complété sa feuille de route pour répondre aux inquiétudes en ciblant les besoins et en présentant un panel de solutions adéquates.

Une Belle Journée pour le commerce azuréen

La CCI Nice Côte d'Azur a renouvelé l'opération « Une Belle Journée » avec le soutien des associations de commerçants du 06 et de Groupama Méditerranée.

La « Belle Journée » est dédiée à la promotion du commerce de proximité en mettant en avant les valeurs des commerçants : convivialité et partage. Chaque commerce participant a fait bénéficier ses clients d'offres spéciales et ces derniers pouvaient prendre une photo avec leurs commerçants, puis la poster sur la page web dédiée pour tenter de remporter des prix. Toujours un grand succès pour cette animation sympathique.



PARTAGEZ UN *Sourire,*
FAITES UN *Selfie*
avec votre
commerçant !

LE 10 OCTOBRE 2020

POSTEZ-LE SUR UNEBELLEJOURNEE06.FR
ET GAGNEZ DE NOMBREUX CADEAUX !

 @UneBelleJournée06
#UneBelleJournée06

Welcome China !

La CCI Nice Côte d'Azur, en partenariat avec Asia Biz Class, a lancé l'opération Welcome China. Un guide pratique "Bien comprendre la clientèle chinoise", destinée aux commerçants, restaurateurs et hôteliers a ainsi été créé pour accompagner et permettre au territoire de capter cette clientèle exigeante (culture chinoise, connaissance du mode et type d'achats,

utilisation des réseaux sociaux, les moyens de paiement digitalisés...) L'opération a également permis à six boutiques niçoises de porter les couleurs de la Côte d'Azur sur le réseau social WeChat, utilisé par plus de 963 millions de chinois par mois. Outre la possibilité de partager du contenu, ce portefeuille virtuel permet aux commerçants dotés d'un QR Code affiché à la caisse, de proposer à leurs clients un paiement par scan.



Salon Food Hotel Tech

En octobre s'est tenue la seconde édition de l'évènement du secteur Cafés Hôtellerie Restauration (CHR), dont la CCI Nice Côte d'Azur était une nouvelle fois partenaire. Le salon est un lieu de rencontres et d'échanges privilégié pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration afin de les aider à décoder les défis de l'avenir.

Exposants, conférences, animations autour des start-ups... : le Food Hotel Tech propose un panorama complet et pertinent des outils digitaux et des innovations technologiques. Soixante-dix exposants ont présenté leurs solutions aux métiers du CHR auprès des 3 000 visiteurs qui ont passé les portes de Nice-Acropolis, dans le respect des règles sanitaires.

Salon Agecotel

La CCI Nice Côte d'Azur était présente à la 29e édition du salon, pour échanger sur les projets et présenter son offre d'accompagnement d'activité. Le salon biennal du secteur CHR et des Métiers de bouche a réuni en février plus de 170 exposants, représentant 260 marques et a permis aux entreprises de rencontrer des clients et des prospects, dans un environnement convivial.

Créé il y a plus de trente-cinq ans, Agecotel est devenu le rendez-vous des professionnels de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les solutions, innovations, équipements, produits et services utiles au quotidien, dans un salon à taille humaine.

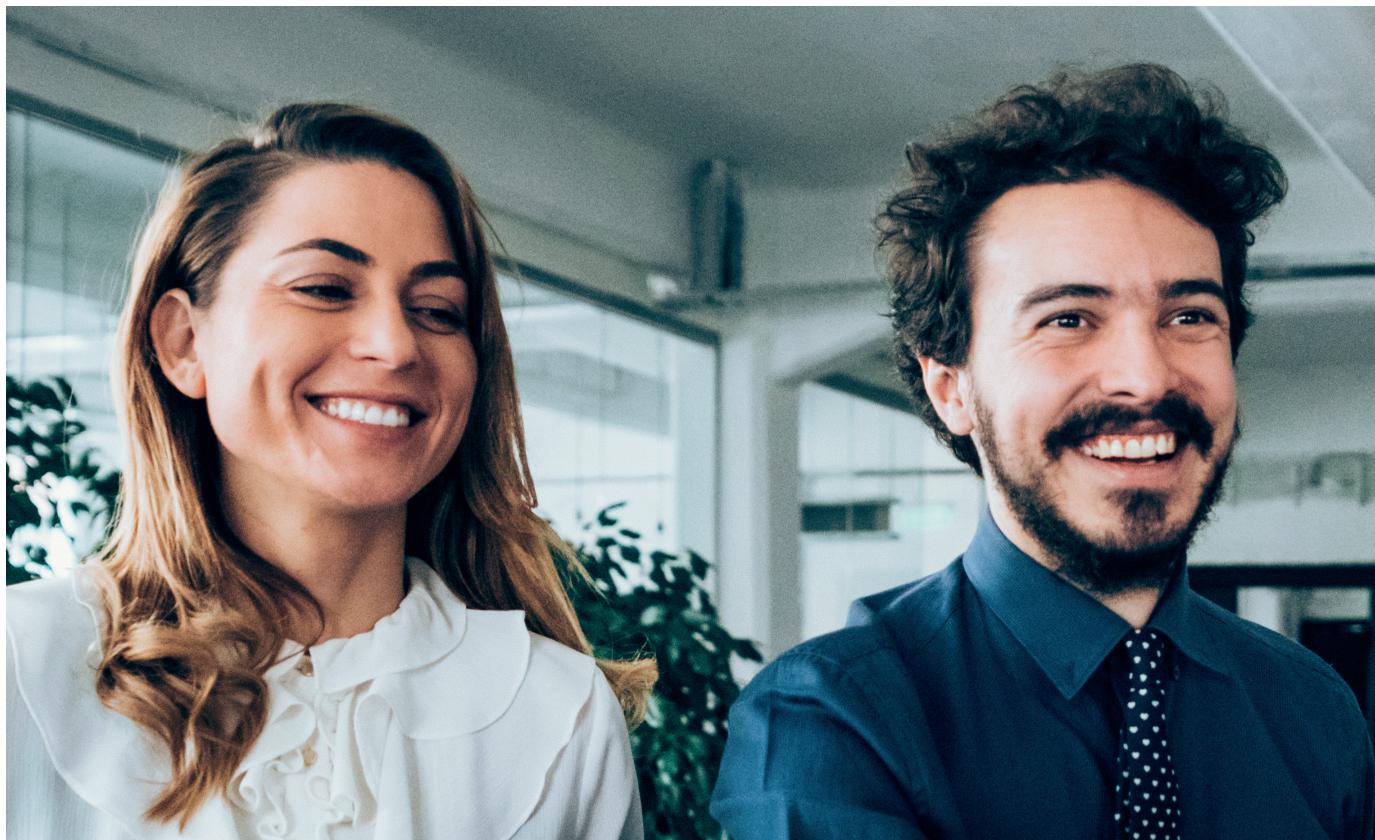
Faciliter les synergies

**« La Place Business »,
une communauté
dynamique 100%
business**

Parce que le développement des entreprises est au cœur des préoccupations de la CCI, elle a lancé en 2020 « La Place Business », un nouveau service de mise en relation BtoB

qui facilite l'accès aux donneurs d'ordres locaux et permet la mise en œuvre du small business act*.

Associant plateforme digitale BtoB innovante et rendez-vous physiques professionnels exclusifs, « La Place Business » permet aux entreprises adhérentes d'accélérer leur développement commercial. En s'inscrivant, elles peuvent actionner des synergies de manière simple et rapide avec les autres acteurs du tissu économique et ainsi démultiplier leurs opportunités business tout en contribuant à développer celles des autres.



Une fois connectés, les adhérents peuvent déposer leurs besoins d'achats et répondre aux consultations et appels d'offres des autres adhérents et des donneurs d'ordres. Ils ont également la possibilité de se tenir informés de tous les rendez-vous business de la région, de renseigner une base de données, de sourcer des fournisseurs et clients locaux, d'être recommandés par la communauté ou encore de promouvoir leur offre et leur actualité grâce à un espace partagé de publications pour gagner en visibilité.

En parallèle, des rendez-vous business sont programmés tout au long de l'année. Des événements sont dédiés aux adhérents : networking digitaux, petits-déjeuners mensuels avec des interventions d'experts, visites d'entreprises et rencontres avec les donneurs d'ordres. La Place Business propose

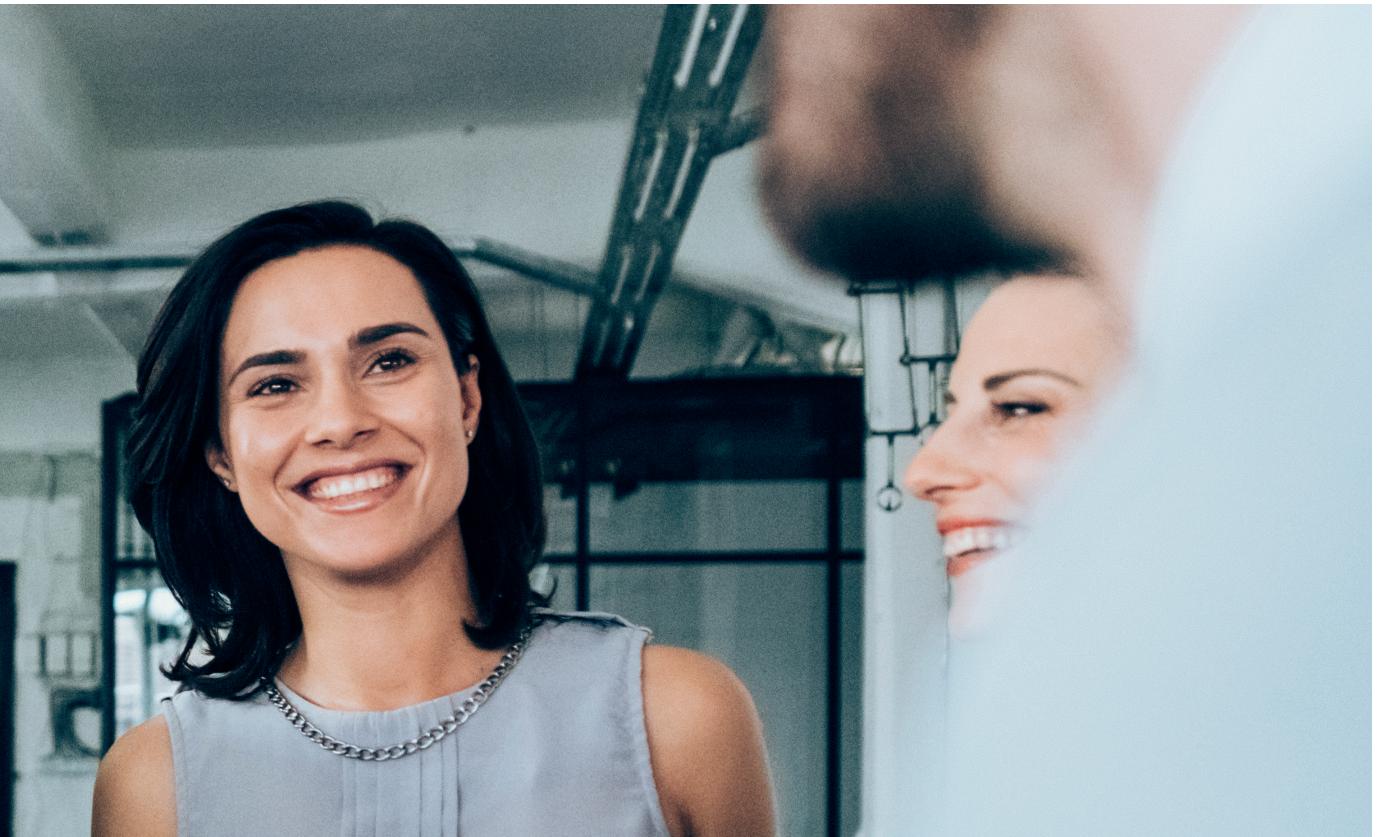
également des conventions d'affaires qualifiées, rassemblant donneurs d'ordres influents, entreprises adhérentes et non-adhérentes - sous la forme de rendez-vous pré-organisés en one to one ou avec la place des projets - sont autant de moments privilégiés pendant lequel les donneurs d'ordres présentent leurs projets à venir.

La Place Business est soutenue par nos partenaires la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, EDF, Malongo, Harmonie Mutuelle, Le Journal des Entreprises, Mane et Amadeus.

www.laplacebusiness.com

*Le small business act a pour but de favoriser l'accès des TPE/PME aux marchés publics régionaux.

+de350
Adhérents



Naissance du Club Énergie Côte d'Azur

La CCI Nice Côte d'Azur restructure sa filière énergie et définit une nouvelle feuille de route permettant de rassembler toutes les activités liées à l'énergie et accélérer la transition énergétique du territoire, en jouant un rôle de facilitateur. Le Club Smart Grids Côte d'Azur et les groupements Efficacité Énergétique et Énergies Renouvelables sont désormais regroupés au sein d'une seule entité : le Club Énergie Côte d'Azur. Sa feuille de route 2020/2021 décline des axes stratégiques pour les entreprises du secteur, mais aussi pour le territoire, applicables dans trois grands domaines : l'efficacité énergétique, la mobilité durable et les énergies renouvelables. Des experts apporteront aux donneurs d'ordre des réponses aux problématiques techniques, administratives et financières de leurs projets pour les inciter à passer des intentions aux actes.



Déploiement du projet SGR 2.0 : faire de la CCI un modèle de la transition énergétique

Faire de son siège, situé au 20 boulevard Carabacel à Nice, la vitrine du savoir-faire azuréen, tel est le but de la CCI Nice Côte d'Azur avec le projet Carabacel SGR 2.0 déployé de mars 2019 à juin 2022.

Le but ? En faire le premier bâtiment classé à recevoir une évaluation « SGR - Smart Grids Ready » qui valide les équipements et fonctionnalités nécessaires à le rendre « intelligent » sur les aspects énergétiques. Bénéficiant d'un financement européen de 471 M€ - dans le cadre du projet européen Pays Ecogétiques dont la CCI Nice Côte d'Azur est chef de file - ce programme pense l'éco-énergie des bâtiments publics en vue d'atteindre une exemplarité sur la diminution de l'impact environnemental ainsi que des coûts relatifs à la consommation d'énergie, souvent le second poste de dépenses des collectivités. Le projet sera également un levier économique précieux puisqu'il impliquera des entreprises locales et contribuera ainsi à la compétitivité et à l'attractivité du bassin transfrontalier.



La CCI Nice Côte d'Azur et le Monaco Economic Board renforcent leurs liens

En octobre, les deux entités ont signé un protocole d'accord économique à l'occasion du Monaco Business 2020. Signé par Michel Dotta, président du Monaco Economic Board (MEB) et Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur, cet accord a pour objectif de dynamiser la collaboration entre la Principauté et le département voisin et de coordonner les actions communes pour favoriser les relations économiques et commerciales entre les entreprises azuréennes et monégasques.



Industrie Croisière en région Sud : 1er volet d'actions du contrat de filière

La Région Sud, en concertation étroite avec les trois clubs Croisière* et le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, a doté le tourisme de Croisière d'un contrat de filière signé en mars 2019. Lors d'une table ronde sur le salon Euromaritime en février 2020, le bilan des opérations conjointes aux trois clubs a été dressé. L'alliance régionale a permis de mutualiser des moyens humains et financiers sur des actions de promotion et

de communication, principalement auprès d'agents de voyages et de tour-opérateurs internationaux, avec l'objectif de développer la notoriété et l'attractivité du territoire comme destination croisière mais aussi d'augmenter les séjours d'avant ou d'après croisière. Les clubs ont contribué également à renouveler et diversifier l'offre touristique de la destination. Ces actions, destinées à l'accompagnement des passagers, sont menées en parallèle de la sensibilisation des socio-professionnels, un aspect qui porte ses fruits dans la mise en place de labels Qualité. Citons enfin l'engagement des acteurs concernés dans le plan Escalé Zéro Fumée de la Région Sud avec notamment la charte environnementale de la Ville de Cannes et de la CCI Nice Côte d'Azur (30 compagnies de croisières signataires en 2020).

* Marseille Provence Cruise Club, Var Provence Cruise Club et French Riviera Cruise Club

La Côte d'Azur au CES Las Vegas

Début janvier, accompagnées par la Région Sud, la Métropole Nice Côte d'Azur et la CASA, et préparées par la CCI Nice Côte d'Azur, onze start-ups azuréennes ont exposé leurs solutions au Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas, le grand rendez-vous mondial de l'innovation numérique qui regroupe 170 000 visiteurs. Pour certains (Emotivi, Ignilife, BodyO, Nodeus, Sensoria Analytics, Time N'Joy, IoThink Solutions), il s'agissait d'une première fois. D'autres

avaient déjà affronté le show l'année précédente (Data Moove, My Keeper, Volumic 3D et O'Sol). Mais tous ont bénéficié d'une préparation « top niveau » afin d'être à même de développer leur business et de conquérir de nouveaux marchés. Une occasion unique pour les start-ups de présenter leurs produits et services, de rencontrer des investisseurs ou encore de percevoir les évolutions du marché et d'étendre leur réseau.



7e Rencontre pour l'Emploi

Les chercheurs d'emploi avaient rendez-vous le 13 février à Carros pour une journée dédiée au rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emploi de nos territoires en proposant des postes à proximité des habitants de l'Eco Vallée. Un programme d'animations était prévu toute la

matinée pour aider les candidats à savoir se présenter et convaincre lors d'un entretien d'embauche : stand maquillage et photo CV avec la présence de professionnels, présentation de métiers de l'Eco Vallée et de filières qui recrutent, séances de coaching proposées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres)... L'après-midi a été consacrée à la présentation et interventions de cinq entreprises qui recrutent.

Informer les entreprises



Les rendez-vous de la franchise en mode digital

La franchise séduit chaque année de nombreux entrepreneurs. Pour les aider à franchir le pas et créer leur entreprise, la CCI Nice Côte d'Azur les informe et les accompagne dans toutes les démarches : analyse des besoins, recherche et sélection d'un réseau franchisé, analyse du marché et document d'information précontractuel... En parallèle de la diffusion du guide "L'Essentiel de la Franchise" au mois de mai, six rendez-vous thématiques ont été organisés en 2020 pour aider les candidats à valider

leur projet. À cette occasion des webinaires, réalisés en partenariat avec la BPMED, ont permis aux porteurs de projet de s'informer sur des thématiques comme « Comment bien choisir la franchise adéquate ? », « Comment choisir son local », « Comment dialoguer avec son banquier ? » ou encore « Comment se lancer avec peu d'apport, peu de garanties ? » Des experts avaient également été conviés pour répondre aux questions en direct et le dernier épisode de cette « Saga de la franchise » a été l'occasion de faire intervenir des franchiseurs et des franchisés pour des témoignages croisés.

6

Rendez-vous
en mode webinaire

Un guide pour l'aménagement commercial dans les Alpes-Maritimes

Intégrée en 2020 au nouveau fonctionnement de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDCA), la CCI Nice Côte d'Azur a réalisé un guide pratique afin d'informer les porteurs de projets

commerciaux de la nouvelle organisation et du processus d'autorisation commerciale. Ainsi, ce document donne des précisions sur les aspects juridiques utiles tels que : les projets commerciaux soumis à autorisation de la CDCA, les critères de décision, la procédure d'autorisation et le contrôle de conformité de l'autorisation. Il présente les membres de la CDCA et mentionne également le nouveau rôle des CCI. Enfin, le guide dresse un bilan des projets examinés par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Alpes-Maritimes sur ces dix dernières années (2009-2019).



Un atlas des Zones et Espaces d'Activités du Pays de Grasse

À l'occasion du 10e anniversaire de la création de l'OZEA (Observatoire des Zones et Espaces d'Activités), la CCI Nice Côte d'Azur a lancé une série d'atlas des zones et espaces d'activités. Le but : disposer d'un recensement exhaustif de ces espaces, majoritairement sous-représentés dans les Alpes-Maritimes, afin de permettre aux utilisateurs

potentiels d'identifier et d'appréhender les zones d'activité économiques et leur fonctionnement sur un territoire déterminé. La CCI Nice Côte d'Azur entend faire reconnaître ce tissu productif dans l'économie du 06. La série d'atlas sera progressivement déclinée sur chaque intercommunalité des Alpes-Maritimes. Cette première édition publiée en 2020 est réalisée en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Elle se concentre sur l'ouest du département, autour du Pays de Grasse.

L'emploi dans les Alpes-Maritimes

En pleine crise sanitaire, l'activité économique des Alpes-Maritimes a été vivement touchée. L'impact du premier confinement (entre le 16 mars et le 31 mai) représente une baisse de chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros et 29 500 emplois fragilisés. L'Observatoire économique Sirius de la CCI Nice Côte d'Azur dévoile son analyse de l'emploi dans les Alpes-Maritimes au 2e trimestre 2020 avec des indicateurs par secteurs d'activité, tranches d'âges, bassins économiques... et des focus thématiques : augmentation de l'emploi non-salarié, impact de la crise sur les moins de vingt-cinq ans, état du chômage sur le territoire.



Le tourisme vert dans les Alpes- Maritimes

La crise sanitaire de la Covid-19 a déjà fortement impacté le secteur touristique. Elle rebat d'ores et déjà les cartes de l'activité touristique. Si le XXe siècle a été celui du tourisme de masse, le XXIe siècle pourrait être celui d'un tourisme durable, plus raisonné, plus local. Quelles sont les manifestations de cette transition sur les professionnels azuréens de cette filière ? Les Alpes-Maritimes ont-elles les capacités et les ressources pour réussir avec succès ce changement de cap ? Une étude réalisée par l'Observatoire Économique Sirius de la CCI Nice Côte d'Azur au printemps 2020 a pour vocation de présenter les clés du tourisme écoresponsable, d'informer les décideurs sur l'état des lieux de la filière et les pratiques de développement durable, et de dresser des préconisations basées sur un ensemble d'observations et d'analyses.



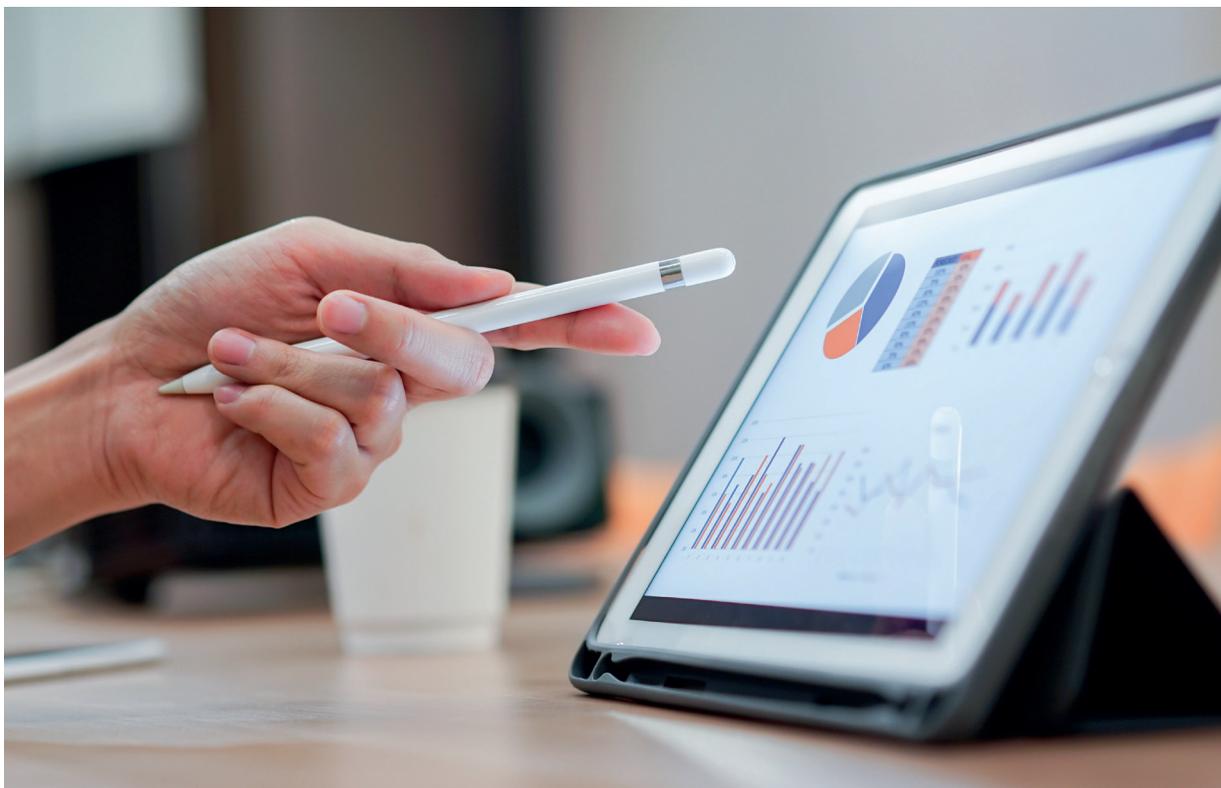
Une étude pour tout savoir sur la transmission d'entreprise

Le tissu économique azuréen est composé à 90% d'entreprises de moins de 6 salariés et près de 40 % d'entre elles ont à leur tête un dirigeant âgé de plus de 55 ans, potentiellement concerné par une démarche de transmission, ce qui représente plus de 26 500 entreprises et 80 000 emplois. La CCI Nice Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque Populaire Méditerranée, a livré en novembre une analyse sur « La transmission dans les Alpes-Maritimes » pour permettre au cédant de mieux se connaître, se positionner et surtout trouver les clés d'un accompagnement réussi dans un processus parfois complexe. Enjeux, profil du cédant, secteurs d'activité ou encore bassins géographiques particulièrement concernés, l'étude regroupe toutes les informations utiles pour une transmission réussie.

Conférence sur la mobilité transfrontalière

La CCI Nice Côte d'Azur a accueilli, le 5 mars 2020, une conférence binationale pour aborder le thème des transports entre la France et l'Italie. Les acteurs institutionnels français et italiens ainsi que les particuliers du secteur étaient présents. Au programme : un état des lieux autour des problématiques liées à la circulation et aux voies de communication entre la France et l'Italie. L'occasion également de mieux rapprocher deux réalités si voisines, mais encore trop éloignées à cause des infrastructures et des actions qui ne sont pas toujours en cohérence l'une avec l'autre.

*Département 06, Région Sud, Métropole Nice Côte d'Azur, la Région Piemonte, Ville de Cuneo, Province de Cuneo, la Chambre de Commerce de Cuneo, la CCI Nice Côte d'Azur, Confindustria Imperia, les syndicats des Transporteurs italiens et français (AstraCuneo et FNTR Nice), Confesercenti Imperia Sergio Scibilia et Thello France.





Former les salariés

Du nouveau pour les formations aux métiers du numérique

Dans le cadre du marché Action Formation Conventionné de Pôle Emploi, destiné au financement de formations professionnelles auprès du public demandeur d'emploi, la CCI Nice Côte d'Azur a mené, pour le lot numérique sur lequel elle est mandataire régional, quatre sessions de formation au code (deux formations sur Java JEE et deux formations sur Php) ainsi que deux sessions de formation « Technicien d'assistance Informatique ».

La CCI Nice Côte d'Azur a également répondu à un appel à référencement de l'OPCO Atlas (l'Opérateur de compétences des services financiers et conseil). Les quatre formations proposées autour du développement informatique (développeur PHP, développeur Java J2E, développeur d'applications mobiles, développeur front end) ont été retenues et référencées par l'OPCO, leur déploiement aura lieu sur 2021 et 2022.

À travers ces actions la filière de formation aux métiers du numérique souhaite répondre aux attentes des entreprises, salariés et demandeurs d'emploi.

Lancement des ateliers numériques les décod'heures

Pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers du codage et de l'assistance informatique, la CCI Nice Côte d'Azur a lancé, en octobre 2020, les « décod'heures »: une heure d'expériences et d'échanges, menés dans un esprit ludique par les professeurs de l'ICS (Institut des Commerces et des Services). En partenariat avec les missions locales et les associations d'insertion, les ateliers ont été réalisés à la fois en présentiel et en distancier. Ils seront à l'avenir proposés sur inscription lors des journées portes ouvertes virtuelles ICS Numérique et toutes les deux semaines à partir du mois de mars 2021.

Rock'N'Old

Retenue en 2019 pour déployer le dispositif Rock'N'Old, la CCI Nice Côte d'Azur, en partenariat avec le CREPI et Pro Bono lab, a poursuivi son accompagnement sur l'année 2020. Véritable boutique-école, alliant théorique et pratique, Rock'N'Old, destinée à un public plus mature et possédant déjà une expérience professionnelle, a permis de former les apprenants à la vente de luxe dans une

boutique du centre commercial Cap 3000 à Saint-Laurent-du-Var. La partie théorique de cette formation a été assurée par l'Institut du Commerce et des Services de la CCI Nice Côte d'Azur.



RENTRE EN
PRÉPA-APPRENTISSAGE
#DÉMARRETASTORY06

100%
GRATUIT

TU AS ENTRE
16 ET 29 ANS ?

CONSTRUIS TON
PARCOURS DE RÉUSSITE
VERS L'APPRENTISSAGE

« Prépa-apprentissage » : un accompagnement individualisé

La CCI Nice Côte d'Azur, soutenue par ses partenaires, a poursuivi les « Prépa-Apprentissage », démarrées en 2019 sur la Côte d'Azur. Ainsi, les jeunes de 16 à 29 ans qui souhaitaient s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage ont pu postuler

pour bénéficier d'un parcours personnalisé, en fonction du degré de maturité de leur projet professionnel. Le dispositif, baptisé « #demarretastory06 », a permis des temps d'accompagnement individuel et collectif mais également des workshops autour de thématiques spécifiques : « Communiquer en situation de recrutement », « maîtriser son e-réputation », « Initialiser et activer son réseau professionnel », « développer son unicité et devenir remarquable » etc. Ces « Prépa-Apprentissage » ont permis d'accompagner 40 jeunes sur l'année 2020.



Salon apprentissage, alternance et métiers

Organisé par l'Étudiant, le salon de l'apprentissage de l'alternance et des métiers est réalisé en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur. Il propose des conseils pratiques et des informations pour découvrir les métiers d'aujourd'hui et de demain et éclairer les jeunes dans leurs choix. L'opportunité de promouvoir les centres de formations gérés par la CCI Nice Côte d'Azur (l'Institut de Formation Pharmacie, Santé, l'Institut du Commerce et des Services, l'Institut de Formation Automobile et enfin l'INB Côte d'Azur, qui forme aux métiers de l'industrie et des services nautiques).

Serious Game : Mission Discovery

Le Serious Game développé sous forme d'application « Mission Discovery » par la CCI Nice Côte d'Azur, en collaboration avec la société Succubus - spécialiste des jeux vidéo et applications « ludiques et sérieuses » - a permis d'offrir aux jeunes une nouvelle manière de s'interroger sur leur personnalité, leurs aspirations et leurs motivations professionnelles pour appréhender et choisir au mieux leur parcours d'apprentissage.

Participation challenge vidéo national du réseau Negoventis

Tous les ans, Negoventis organise un challenge vidéo entre les étudiants du réseau. En 2020, par groupe d'étudiants,

ils ont dû réaliser un clip vidéo d'une durée de 26 secondes pour présenter leur établissement sur le thème de « Negoventis a dix ans. » Suite à une pré-sélection nationale et un vote sur les réseaux sociaux via YouTube, Facebook, Instagram, l'Institut du Commerce et des Services, géré par la CCI Nice Côte d'Azur s'est vu attribuer une place sur le podium.



Préparation de l'audit Qualiopi

La certification Qualiopi sera rendue obligatoire dès 2022 pour les prestataires d'actions concourant au développement des compétences. Cette certification permet une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et usagers et est délivrée sur la base d'un référentiel national unique (RNQ) comportant 7 critères (communiquer sur son offre, proposer des formations adaptées aux besoins, offrir un écosystème favorable aux apprentissages,

former l'équipe de l'organisme de formation, s'investir dans son environnement professionnel, prendre en compte les feedbacks qu'ils soient bons ou mauvais) et 32 exigences. Afin de déployer la démarche et de comprendre les attendus du référentiel, un groupe de travail transversal CCI a été mis en place pour piloter les chantiers nécessaires afin de répondre aux exigences.



Obtention pour 4 ans du marché

« Conseil en évolution professionnelle »

Le conseil en évolution professionnelle constitue un processus d'appui à tout actif pour faire le point sur sa situation professionnelle, et, le cas échéant, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle. Le dispositif existe depuis 2015 mais en 2019 il a été redistribué par France Compétences à 5 opérateurs pour 5 publics. Depuis janvier 2020, dans le cadre d'un groupement régional composé de 8 cotraitants, la CCI Nice Côte d'Azur est opérateur sur le 06 pour les salariés et les indépendants. L'équipe CCI est constituée de 5 conseillers et a accompagné plus de 950 bénéficiaires dont 50% souhaitent travailler leur projet d'évolution professionnelle, 30% obtenir de l'information sur les dispositifs et financements et 20% faire le point sur leur situation professionnelle et faire reconnaître ou adapter leurs compétences.

Gestion de la réforme apprentissage

Les centres de formation de la CCI Nice Côte d'Azur ont géré la mise en place opérationnelle de la réforme avec les opérateurs de compétences, ainsi que les demandes de contrats avec un nouveau système de conventionnement et de gestion des contrats d'apprentissage. Depuis le 1er janvier 2020, les modalités d'enregistrement des contrats d'apprentissage ont évolué. Auparavant déposés auprès des CCI, les contrats d'apprentissage doivent désormais être remis à l'opérateur de compétences (OPCO) dont relève l'employeur.

Développer les infrastructures



PORTS DE CANNES, VAUBAN ET GALLICE

Des nurseries pour les jeunes poissons dans les ports !

À la suite du port Vauban, les ports de Cannes et Gallice se sont associés en 2020 à ECOCEAN pour l'installation de Biohut®, des cages en acier qui, en agissant comme

habitat artificiel, permettent de réhabiliter la fonction écologique de nurserie des petits fonds rocheux et sableux qui ont été dégradés par la construction d'aménagements côtiers.

Au port Vauban le projet a débuté en 2015 et, suite aux résultats positifs (plus de 13 600 poissons et invertébrés ont pu bénéficier de ces habitats au fil des années), il s'est poursuivi l'an dernier avec la mise en place de cinquante-six nouvelles Biohut® sous les pontons flottants dans l'avant-port et au quai d'honneur, pour une durée de cinq ans.

30

Biohuts®

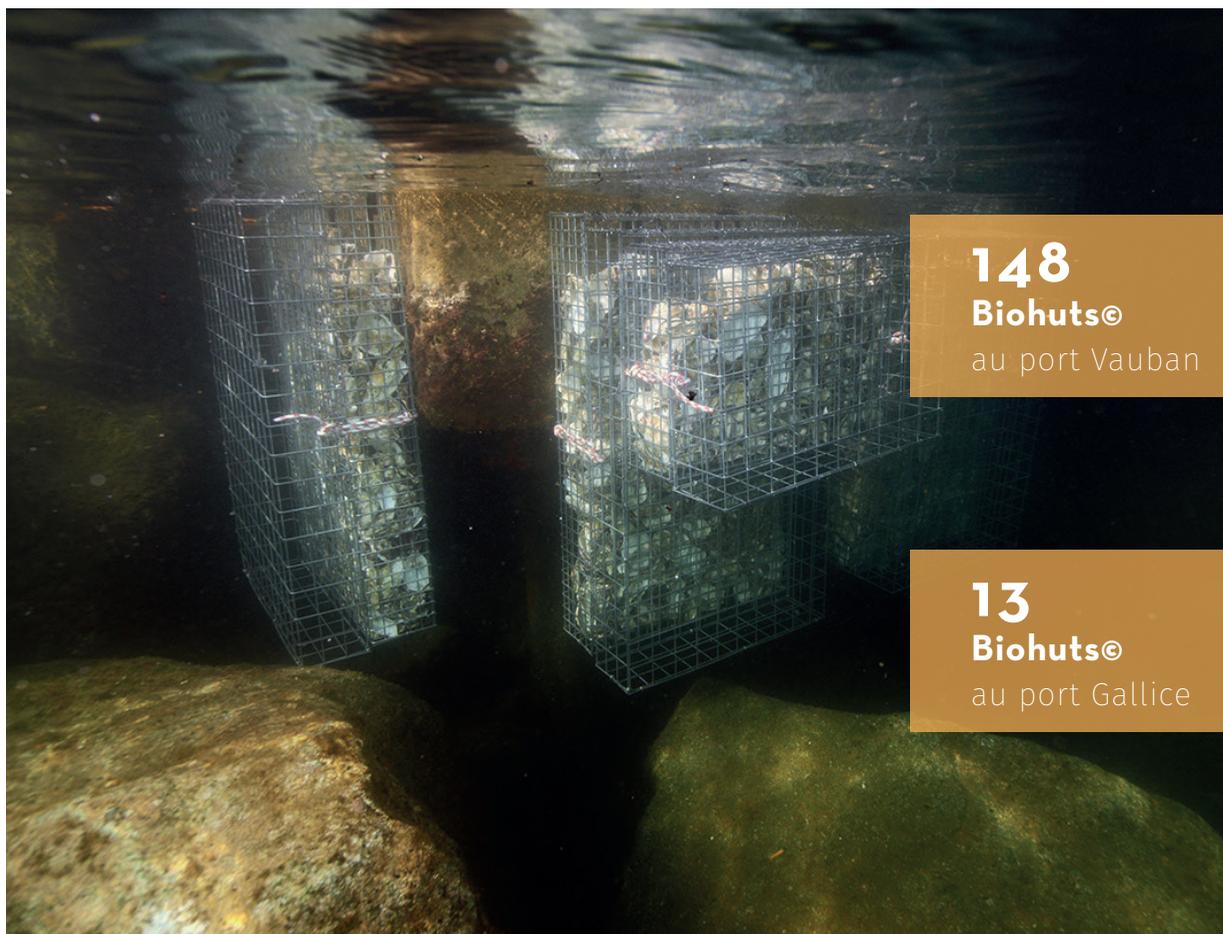
au Vieux-Port de Cannes

Le port Gallice, engagé depuis 2018 dans un programme global d'aménagement prenant en compte l'aspect environnemental, a souhaité s'investir sur la partie sous-marine en s'engageant dans ce même projet de restauration écologique. En juin 2020, treize nurseries ont ainsi été réparties dans différentes zones du port.

Au Vieux-Port de Cannes, trente nurseries Biohut® ont été installées au mois de juin dans deux zones du port (au pied de l'hélistation au quai du Large et sous le Peigne Pantiero) avec le même objectif : favoriser le renouvellement de la biodiversité marine.

Des suivis écologiques sont effectués dans les trois ports, avec notamment des inventaires faunistiques et floristiques, l'édition d'une carte de biodiversité et la rédaction de rapports d'activité.

Outre l'aspect environnemental, ces projets ont un autre objectif : sensibiliser le public sur les bienfaits de cette action et ses répercussions avec, par exemple, la mise en place de panneaux expliquant le projet et de programmes d'animation à destination des scolaires, des plaisanciers ou du grand public.



148

Biohuts®

au port Vauban

13

Biohuts®

au port Gallice

VIEUX-PORT DE CANNES

Filets anti macro-déchets, une première mondiale pour un port

La plupart des déchets retrouvés dans le milieu marin sont véhiculés par l'eau pluviale, l'objectif est donc d'agir avant que les

déchets se retrouvent dans la mer. Réduire la pollution marine et donc améliorer la qualité de l'eau, tel est donc le principal objectif du dispositif conçu par la société Pollustock. Initié par le port et financé par la CAPL (Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins), l'installation de deux filets anti macro-déchets a été réalisée en deux temps au port. Le premier filet a pris place dans la zone des pêcheurs en juillet et, à la suite de résultats concluants, un second filet a été placé devant la gare maritime au mois de novembre. En parallèle, une phase d'observation a été lancée afin de comprendre et de réduire à la source la propagation de ces déchets.



PORT DE NICE

Les ferries anticipent la réglementation

Depuis janvier 2020, les navires Corsica Ferries utilisent un carburant à 0,1% de soufre au port de Nice. Une volonté d'aller plus loin que ce qu'impose la nouvelle législation – qui prévoit un fuel soufré à un taux de 0,5% - partagée par la Métropole Nice Côte d'Azur, la compagnie maritime et la CCI

Nice Côte d'Azur afin d'améliorer de manière efficace la qualité de l'air et la qualité de vie des riverains du port. En effet, le carburant à 0,1% de soufre présente plusieurs avantages: diminution des émissions de soufre, de particules et de microparticules, limitation des nuisances olfactives et des pluies dites « acides » ... Une avancée significative pour un bénéfice santé et environnement majeur.



3 Certifications renouvelées

VIEUX-PORT DE CANNES

Le Vieux-Port de nouveau certifié

En novembre, pendant le 2e confinement, le Vieux-Port de Cannes a renouvelé l'ensemble de ses certificats Qualité (ISO 9001) et Environnement (14001 et Ports Propres) durant un audit réalisé à distance en visio-conférence avec l'auditeur d'Afnor

Certification, format imposé par les circonstances. Le port a obtenu le renouvellement des certifications sans difficulté avec très peu de points sensibles. Un nouvel engagement de trois ans, dans la continuité logique de ses démarches Qualité et Environnementale. Toutes les activités du port sont concernées (plaisance/yachting, carénage, croisière, transport côtier, événementiel, parking...) et l'ensemble des équipes impliquées au quotidien dans le cadre d'un management éco-responsable.

PORT DE GOLFE-JUAN

Le port décroche le label Qualité Tourisme

Après le port de Cannes en 2019, Golfe-Juan est le deuxième port géré par la CCI Nice Côte d'Azur à obtenir cette certification. L'objectif du label créé par l'État ? Sélec-

tionner et fédérer sous un même symbole les démarches qualité engagées de manière à améliorer continuellement la satisfaction de la clientèle touristique. Toutes les étapes du dossier Qualité Tourisme depuis la veille documentaire au parcours client, et la visite du client mystère ont été menées à bien par le port pour obtenir les 85 % de satisfaction exigés par le comité d'adhésion.



PORT DE NICE

Campagne de promotion « Corse »

Géographiquement, le port de Nice est le plus proche de la Corse et la traversée en ferry s'effectue en un temps record. Une proximité complétée par d'autres atouts notamment sa situation en centre-ville offrant aux passagers la possibilité d'un temps libre avant l'embarquement pour saisir toute l'authenticité d'une ville méditerranéenne que ce soit dans le quartier du port ou sur la promenade des Anglais, la colline du Château ou encore le Vieux-Nice... Afin de booster le trafic vers l'île de Beauté, la CCI a déployé en 2020 une campagne de notoriété en ligne (sites web météo) et via les ondes (spots radio). Un dispositif local complété au national par une campagne d'affichage dans les parkings lyonnais et parisiens ainsi que dans le métro de la capitale. Enfin, les passagers munis de billets Corsica Ferries ont bénéficié de remises et privilèges chez les commerçants et restaurateurs du quartier du port, membres des associations Port Avenir et Union des Commerçants Cassini-Séguane.

Promotion des parkings du port de Nice

Depuis la piétonnisation du port de Nice et le réaménagement des pistes cyclables, les parkings du port (Lympia et Parking du phare) font face à une perte de visibilité et d'accès engendrant une perte de chiffre d'affaires de la clientèle horaire. En 2020, la CCI a déployé une campagne de notoriété et de proximité pour faire savoir aux clients et au grand public que ces parkings existent et sont accessibles en mettant en avant leurs atouts. La campagne a été déployée sur les réseaux sociaux et supports digitaux adaptés comme la plateforme Waze. La publication d'articles et des actions pour booster le référencement des pages web présentant les parkings sur le site www.riviera-ports.com sont venus compléter le dispositif de communication.

VIEUX-PORT DE CANNES

Digues

Laubeuf et du Large :

bientôt la fin

des travaux

En 2018, le Vieux-Port de Cannes a lancé - avec le soutien de la Ville de Cannes et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins - des travaux de rénovation et de confortement des digues Laubeuf et du Large. Ce chantier d'une ampleur exceptionnelle, déployée en trois phases, a entamé sa dernière étape en octobre 2020. Celle-ci consistait à remplacer la carapace actuelle

(enrochements naturels) de la digue Laubeuf et de l'épi, par une carapace constituée essentiellement de blocs artificiels en béton appelés acropodes. Un mur chasse-mer a été également bâti le long de la carapace. Les travaux ont permis de conforter les différentes sections de la digue afin de protéger à long terme les personnes et les biens des grands coups de mer et ce, dans le respect de l'environnement. Il s'agit également de sécuriser le port et de valoriser l'espace public : plus hautes, plus larges, les digues seront requalifiées en espace de promenade panoramique, accessible aux personnes à mobilité réduite, et offriront l'un des plus beaux points de vue de la ville de Cannes.

4 200
Acropodes

pour la digue du large



PORT DE GOLFE-JUAN

Du neuf sur les aires

de carénage

La modernisation des équipements de traitement des eaux issues des aires de carénage, chantier d'ampleur pour le Vieux port de Golfe-Juan, avait pour but le remplacement des deux décanteurs. Destinés à récupérer les eaux de carénage, ces séparateurs/débourbeurs hydrocarbure

étaient anciens et présentaient des signes de vétusté. Le nouvel équipement, mis en place dans la continuité de la démarche environnementale et de la certification Ports Propres, apporte une meilleure filtration et limite l'impact dans le milieu naturel en améliorant la qualité des rejets.

PORT GALLICE

Coup d'envoi pour le chantier !

Le projet Gallice 21 - d'un montant global de 15 M€ - prévoit la restructuration complète du port, à savoir l'ensemble des bâtiments et les espaces extérieurs construits en 1968. Élaborés en plusieurs phases, les travaux ont débuté par la réhabilitation du bâtiment Nord (espace de coworking, salle de réunion, centre de formation et locaux profession-

nels). Suivront les travaux de confortement et de rehausse du mole Sud et du quai de la jetée qui dureront jusqu'à l'été 2021. Le chantier se poursuivra par la construction du nouveau pavillon d'accueil. L'ensemble du port sera mis aux normes en termes de confort, d'usage, de réglementation thermique et environnementale. L'objectif est de faire du port Gallice, le port vert du 21^e siècle. En particulier grâce à la végétalisation prédominant le minéral. L'ensemble des aménagements sera conçu dans le respect de l'empreinte énergétique et environnementale.



PORT VAUBAN

Vauban fait cap sur l'avenir

L'ambition du projet Vauban21 ? Créer le port du III^e millénaire grâce à trois axes forts: renforcer l'attractivité du port, apporter un haut niveau de service et prendre en compte l'aspect environnemental tout en préservant le patrimoine. Un programme sur dix ans, déployé en trois phases, pour un montant d'investissement de 135 M€. Réalisé en lien avec l'architecte Philippe Prost, le projet prévoit la réhabilitation de bâtiments et le réaménagement de l'intégralité du

port Vauban. Le chantier a débuté par une première phase de transformation de la digue Est (quai de la Grande Plaisance et Vieux Port). Au programme : des travaux de réaménagement et de traitement des sols, la construction d'un nouveau Yacht Club et enfin la restauration des remparts inscrits au titre des monuments historiques. Dans une deuxième phase, le projet se poursuivra au pied du Fort Carré avec la création d'un village spécialement dédié aux artisans de la réparation navale. Sur l'anse Saint-Roch, le projet prévoit d'ériger un nouveau bâtiment qui jouera un rôle de connecteur à la ville et équilibrera l'ensemble des quatre quartiers majeurs du port. Enfin, le réaménagement de l'actuelle capitainerie sera réalisé.



VIEUX-PORT DE CANNES

Un nouveau site web pour le port

Accessible sur ordinateurs, tablettes et mobiles, le nouveau site web du Vieux-Port de Cannes a été lancé en juin 2020. Plus moderne, responsif et multilingue, il a été pensé pour optimiser les parcours client (plaisance comme tourisme) par segments

d'activités, augmenter la visibilité du port sur le web et promouvoir la destination Cannes au départ du port. Il est en effet destiné aux clients de la plaisance et du yachting, ainsi qu'aux touristes croisiéristes, en escale au port, ou simplement en vacances sur la Côte d'Azur. Il délivre une multitude d'informations relatives au port et à ses services, aux actions et événements majeurs sur le territoire.

<https://leportdecannes.com/>

PORT GALLICE

Les services clients au top !

Véritable service de proximité, l'exploitation de l'aire de carénage a été confiée à Monaco Marine suite à l'appel d'offres lancé en janvier 2020. Crise sanitaire oblige, l'ouverture s'est faite en mai. Le site peut recevoir une vingtaine d'unités simultanément avec une partie publique, sur laquelle les plaisanciers peuvent réaliser eux-mêmes leurs travaux,

et une partie privée gérée intégralement par l'entreprise. Seconde réouverture très attendue des clients, celle du snack du port. Après « Le Bistingo », une nouvelle équipe a pris les commandes de « la Crique » pendant la saison estivale avec un concept revu et amélioré. Du côté du web, une nouvelle interface clients, ergonomique et intuitive, permet aux plaisanciers et aux professionnels d'effectuer leurs démarches en ligne. Enfin, un film réalisé durant l'été – diffusé sur YouTube - permet de (re)découvrir les atouts et les services du port Gallice en images.



PORT VAUBAN

Les Voiles d'Antibes, 25 ans déjà

Les Voiles d'Antibes accueillent chaque année, une sélection des plus beaux yachts d'époque (construits avant 1950), yachts classiques (construits avant 1976) et yachts « esprits de tradition » ainsi que les classes métriques (6 MJI, 8MJI et les 12 MJI concurrents de la Coupe America de 1958

à 1987), qui ont façonné, depuis la fin du XIXème siècle, la grande histoire du Yachting International. L'édition anniversaire de ce rendez-vous incontournable pour les compétiteurs a eu lieu en septembre. Pendant une semaine, les visiteurs ont pu admirer les vieux gréements et profiter d'un espace de rencontres et de convivialité rassemblant artistes, photographes, commerçants et équipages dans une ambiance festive et détendue, tout en respectant les mesures sanitaires. La compétition a engagé 80 bateaux, soit un peu plus de 800 marins au total.

VIEUX-PORT DE CANNES

42e édition des Régates Royales

Cette manifestation historique pour le port et la ville de Cannes s'est tenue en septembre malgré un contexte sanitaire inédit. Pendant six jours, propriétaires et régatiers de tous horizons se sont livrés à de belles joutes nautiques pour le plus grand plaisir des passionnés et des néophytes. Les équipages du port ont dû faire preuve de

souplesse et de disponibilité pour gérer la liste des participants évoluant sans cesse, finalement, soixante-six bateaux ont pu participer à la compétition. L'édition 2020 a été particulière du fait de la pandémie qui a amené le Yacht Club de Cannes, organisateur de la manifestation, à supprimer toutes les festivités à terre ainsi que le Village pour concentrer tous leurs efforts sur la compétition nautique. Pour pallier cette absence, la CCI – gestionnaire du port - a mis en place une exposition de photos grand format sur les quais Laubeuf et Saint-Pierre.

LES IMPLANTATIONS POUR LES ENTREPRISES

1 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR - SIÈGE

20 boulevard Carabacel - C.S. 11259 - 06005 Nice Cedex 01
Tél. 0 800 422 222

2 ACCUEIL ET FORMALITÉS - SITE DE NICE

20 boulevard Carabacel - C.S. 11259 - 06005 Nice Cedex 01
Tél. 0 800 422 222

3 SITE DE SOPHIA ANTIPOLIS

Business Pôle, 1047, route des Dolines - Allée Pierre Ziller - Bâtiment B -
Entrée B - 06560 Valbonne
Tél. 0 800 422 222

LES ÉQUIPEMENTS GÉRÉS

CENTRE ROUTIER

4 PARC D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES

Saint Isidore Box n°1 - 06284 Nice Cedex 3
Tél. 04 92 29 48 10

PORTS

5 VIEUX PORT DE CANNES

Promenade de la Pantiero
CS 60009 - 06414 Cannes Cedex
Tél. 04 93 217 217

6 VIEUX PORT DE GOLFE JUAN

Quai Saint Pierre
06220 Golfe-Juan
Tél. 04 93 217 217

7 PORT D'ANTIBES GALLICE

47 boulevard Baudoin
Pointe du Croûton
06160 Juan-les-Pins
Tél. 04 92 93 74 40

8 PORT D'ANTIBES VAUBAN

Avenue de Verdun
06600 Antibes
Tél. 04 92 91 60 00

9 PORT DE NICE

Quai Amiral Infernet
06300 Nice
Tél. 04 93 217 217

FORMATION & APPRENTISSAGE

10 INSTITUT DE FORMATION AUTOMOBILE (IFA)

45, route de Grenoble - BP 3217
06204 Nice cedex 3
Tél. 0 820 42 88 88

11 INSTITUT DE FORMATION PHARMACIE SANTÉ (IFPS)

120, Bd du Point du Jour
06700 Saint-Laurent du Var
Tél. 04 89 06 72 00

12 INB CÔTE D'AZUR

Port de Villefranche Darse
06230 Villefranche-sur-Mer
Tél. 04 92 29 46 81

13 INSTITUT DU COMMERCE ET DES SERVICES (ICS)

Immeuble Nice Premium - Entrée B, 61-63 avenue Simone Veil
06200 Nice
Tél. 04 93 13 74 51





CS 11259
20, boulevard Carabacel
06005 NICE cedex 1
FRANCE

T. 04 93 13 75 73

www.cote-azur.cci.fr

